

COMPTE-RENDU AG FSGT 2021

SOMMAIRE

Programme	Page 2
Ouverture des travaux	Page 2
Bilan d'activité 2017-2021	Page 5
Bilan politique financière	Page 8
Politique financière et ressources communes	Page 10
Analyse du contexte social et sportif	Page 11
Relance des activités	Page 13
Accompagnement à l'engagement et au développement	Page 18
Élections de la Direction Fédérale Collégiale	Page 19
Remerciements	Page 21
Participation	Page 21
Annexes	Page 25

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FSGT 2021



PROGRAMME

Vendredi 09 avril	Samedi 10 avril
	<p>9h00 - 11h00 Analyse du contexte social et sportif <i>(plénière et groupes)</i></p> <p>11h30 - 13h00 Relance des activités <i>(plénière et groupes)</i></p> <p>13h00 - 14h30 Pause déjeuner</p>
<p>16h30 - 18h30 Ouverture et bilan Bilan politique financière</p> <p>19h00 - 20h30 Décision de soutien aux clubs <i>(plénière)</i></p> <p>Politique financière : cotisations et budget prévisionnel</p>	<p>14h30 - 16h00 Accompagnement à l'engagement et au développement <i>(plénière et groupes)</i></p> <p>16h30 - 18h30 Élections et prises de décisions</p> <p>Conclusion et vers 2022</p>

OUVERTURE DES TRAVAUX

Par Emmanuelle Bonnet Oulaldj et Gérard Dizet, co-président·e·s

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre participation à cette Assemblée Générale (AG) électorale 2021 qui devra décider de mesures inédites pour le soutien aux clubs et la relance de l'activité, tout en garantissant la pérennité de la FSGT et de son projet.

Nous voulons également vous adresser, au nom de la Direction Fédérale Collégiale (DFC), toute notre amitié à celles et ceux qui ont perdu des proches depuis le début de la pandémie, ainsi que tout notre soutien au personnel soignant, aux enseignant·e·s, à tous les services publics, aux premiers de corvée, qui sont particulièrement mobilisés depuis un an pour notre bien commun à toutes et tous.

La pandémie ne doit pas être sous-estimée, en atteste malheureusement le nombre de morts. Mais sa gestion traduit aussi le manque de moyens sur l'hôpital public et les services publics, le manque

d'investissement sur la recherche et la politique purement comptable et gestionnaire au détriment de l'être humain, de la culture et du lien social.

La démonstration se prolonge sur les choix de confinement / déconfinement. Si les centres commerciaux ou encore les transports en communs ont pu faire le plein, si le télétravail n'a pas été appliqué partout de la même manière, les théâtres, les cinémas, les salles de sport et autres gymnases n'ont pas connu le même régime.

Pourtant, en 40 ans, les enfants ont perdu 25% de leur capacité cardio-vasculaire. Le manque d'activités physiques et sportives est une bombe à retardement. Il ne faut cesser de rappeler que le sport comme la culture, le sport est culture, sont essentiels au développement de l'être humain, ils sont des leviers face à la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons.

Sous couvert d'un état d'urgence qui donne les droits absolus à l'exécutif, des situations de discriminations nous concernant ont été validées par le Conseil d'État. En effet, en janvier 2021, la FSGT est à l'initiative d'une saisine avec 5 autres fédérations et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) pour contester l'accès aux remontées mécaniques aux seuls licencié·e·s de la Fédération Française de Ski (FFSki). Le Conseil d'État a reconnu la rupture d'égalité, mais a rejeté notre requête sur le seul motif de l'état d'urgence. Autrement dit, cet état d'urgence prend le dessus sur le principe républicain de l'égalité.

Nous prendrons le temps demain dans le cadre de nos travaux de partager notre analyse de la proposition de loi visant à démocratiser le sport en France et du projet de loi confortant le respect des principes de la République. A trois ans des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris (JOP 2024), autant de dispositions législatives qui font fi de l'urgence de soutien à la vie associative et sportive fédérée pour accentuer le désengagement de l'Etat et porter atteinte notamment aux principes fondamentaux des lois sur la liberté d'association et la laïcité.

Dans ce contexte et malgré la cacophonie et l'incohérence des mesures applicables au sport, la vie associative et sportive résiste. La FSGT dans son ensemble, le siège fédéral, les Comités, les Commissions Fédérales d'Activités (CFA), les clubs, bénévoles et salarié·e·s ont fait un travail exceptionnel pour maintenir le lien, s'adapter, créer de nouvelles activités à distance ou sur les terrains avec des protocoles adaptés, créer des espaces de solidarité, développer l'approche de l'éducation à la santé, etc.

Le plein air a été réinvesti quand cela était possible. Les formations se sont poursuivies et renforcées en développant les contenus hybrides, des associations ont été créés à l'image de *Estèrieur*, association interclubs de l'escalade FSGT de l'est parisien pour se réappropriier les murs extérieurs, des innovations sont nées de ce confinement à l'image du yoga nordique dans l'Orne ou encore des challenges d'e-sport, avec [ici un exemple d'e-cycling](#).

Au-delà de l'adaptation pendant ce confinement, le bilan de ce mandat 2017-2021 est dense et sera, en partie, présenté dans quelques minutes : culture et activités sportives, vie associative fédérée, formation, éducation à la santé, international et systèmes d'informations.

Mais permettez-nous dès l'ouverture de souligner certaines transformations engagées depuis 2017 qui permettent de mieux "faire et agir fédération".

Des Espaces Fédéraux Territoriaux ou Thématiques (EFT) ont été créés, certes insuffisants encore pour mailler l'ensemble du territoire. Ces espaces ne se décrètent pas et doivent s'appuyer sur une volonté et un engagement partagés à l'échelle fédérale. Mais la dynamique impulsée en Île-de-France ou encore le lancement d'un projet de développement sur le walking foot (*football en marchant*) à l'échelle nationale permettent d'en tirer les premiers bilan : création d'un poste de développement des activités de pleine nature en Île-de-France et essaimage petit à petit de rassemblement walking foot avec création d'associations dans plusieurs comités. Nous sommes également heureux de la création d'un EFT pratiques partagées.

La transformation réussie du Centre national pour le développement du sport (CNDS) en Projet associatif et sportif fédéral pour la FSGT est également à souligner avec la mise en place d'un Collectif Cotisation et Ressources Communes (CCRC) qui a permis de donner du sens au "faire fédération". Une décision d'abord subie du gouvernement de transférer sans moyens la responsabilité de répartition des crédits du CNDS vers les fédérations s'est transformée en une opportunité pour renforcer le travail commun et finalement questionner plus globalement le modèle économique de la fédération et confirmer l'enjeu de développer des ressources fédérales communes.

D'autre part, la visibilité et la communication de la FSGT ont souvent été soulignées comme notre maillon faible. Depuis 4 ans, un important travail a été engagé avec des résultats notables :

- La FSGT est devenue la fédération multisports la plus visible dans les médias nationaux : radio, presse quotidienne nationale mais également TV avec notamment la création de la chaîne Sport en France.
- Des productions de vidéos à destination de la FSGT et du grand public de qualité. Des montagnes dans nos villes ou encore le clip "le sport est un droit", qui a connu un véritable succès avec plus de 100 000 vues.
- La numérisation de la revue Sport et en plein air enrichie de reportages vidéos et de nombreux liens numériques. Une revue de référence dans la presse des fédérations sportives.
- Une animation régulière des réseaux sociaux et mise en valeur des productions vidéos.
- Une harmonisation de la charte graphique et réaffirmation de l'identité "Sport populaire".
- Un envoi régulier de newsletters sur l'actualité fédérale avec Sport et plein air, la formation, la santé, l'enfance, etc.

Avec Anais Quenemer, de la FSGT 93, voici [un exemple d'un passage TV](#) dans l'émission le club sport en France dédié à la FSGT.

Dans trois ans, la FSGT aura 90 ans alors même que la France accueillera les JOP 2024 et qu'elle se relèvera certainement encore douloureusement de la crise. La FSGT est fortement fragilisée avec une baisse de 37% du nombre de licenciés et de 10% des clubs. Nos ressources propres sont lourdement impactées, et certains comités sont en grande difficulté.

Notre histoire exceptionnelle, nos racines nous ont appris à ne jamais renoncer pour faire du sport un droit pour toutes et tous et proposer des contenus émancipateurs où chacune et chacun trouve sa place. On ne vient finalement jamais à la FSGT complètement par hasard.

Alors oui le défi est immense, les obstacles sont nombreux mais les opportunités sont réelles. Cette Assemblée Générale devra créer les conditions d'une relance concertée et réussie des activités et surtout d'une relance durable à travers un plan d'actions coordonnées sur le maillage territorial ou comment être au plus près des réalités locales, des besoins et attentes de la population, répondre avec le sport aux enjeux de formation de citoyennes et citoyens éclairé·e·s, innover dans le contenu des activités physiques et sportives, participer à la construction d'un projet local inclusif avec les collectivités territoriales et autres acteurs publics et associatifs.

Il en va de la pérennité de notre fédération et surtout de celle de son projet.

Enfin, la fin de ce mandat se traduit par la décision inédite de la FSGT de présenter une candidature à la présidence du CNOSF, que j'ai l'honneur et le plaisir de porter. Pour la première fois une fédération

multisports s'engage pour rendre visible le mouvement sportif fédéré dans sa diversité et prendre toute sa place dans le débat.

Si le système favorise l'élection d'un ou une représentante de fédérations olympiques, la seule stratégie de se porter candidat a immédiatement porté ses fruits en imposant dans le débat la prise en compte des fédérations affinitaires et multisports, une plus juste représentation au sein du mouvement sportif entre les fédérations olympique et non olympique, et une exigence de reconnaissance du sport à l'égard des pouvoirs publics.

Avec des rencontres publiques organisées tous les lundis à 13h sur 10 thématiques essentielles, des rencontres avec toutes les fédérations et des publications régulières, le contenu de la démarche et de la candidature est salué et permet de sortir le CNOSF de son cloisonnement.

Notre candidature est celle qui est aujourd'hui [la plus visible et médiatisée](#) : déjà plus de 20 titres de presse dont quatre éditions papier des quotidiens les plus diffusés en France avec Ouest France, l'Equipe, Le Monde, l'Humanité, à plus d'un million d'exemplaires.

Après avoir élu Emmanuelle comme représentante des fédérations non olympiques multisports au sein du CA de l'Agence Nationale du sport (ANS), la très grande majorité de ces fédérations la soutient aujourd'hui activement dans sa candidature. Nous les en remercions très sincèrement, ainsi que les fédérations délégataires, et même quelques fédérations olympiques.

Quel que soit le résultat le 29 juin prochain, et un an après la demande de l'ancien président de la FFJDA d'exclusion de la FSGT du CNOSF, le défi de la reconnaissance et de la légitimité de la FSGT et des fédérations multisports, est d'ores et déjà gagné.

Nous vous remercions de nous avoir écoutés, et vous souhaitons de très bons travaux.

Et en guise de conclusion, cet extrait de l'[échange avec Louis Espinassous](#) organisé dans le cadre de la conférence comprendre et agir du collectif fédéral enfant.

BILAN D'ACTIVITÉ 2017-2021

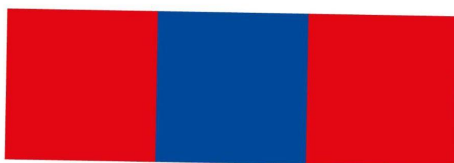
Séquence animée par Emmanuelle Bonnet Oulaldj, Thomas Valle, Cathy Denis, Carine Esbri, Marion Chaizemartin, Anne-Laure Goulfert, Pierre-Emmanuel Gros



BILAN D'ACTIVITÉS
2017-2021 : Faire fédération



EBO / 08 avril 2021



[Cliquez sur l'image ou ici pour lire le diapo présenté](#)

Activités et culture sportive

Le Domaine des Activités devient Pôle Activités et Culture Sportive (PACS).

- Renforcer et faire vivre la transversalité ;
- Transformer le rapport aux activités : toujours des relations privilégiées avec les CFA ; ET plus de coordination avec les comités
- 9 rencontres Inter CFA depuis 2017 et un format qui évolue : innovations, seniors, se réapproprier le dehors, bénévolat, etc. ;
- Travail prioritaire sur les formes de compétitions ;
- Activités nouvelles dans le cadre de la gestion de crise ;
- Vers davantage de coordination avec les Espaces Fédéraux Thématiques pour renforcer l'approche transversale.

Evènements / rassemblements :

- 156 épreuves ou rassemblements fédéraux, soit 52 en moyenne par saison, dans 25 activités ;
- 52 000 participants, soit 10 % de licenciés omnisports de la Fédération ;
- 180 stages de formation des CFA, 7500 personnes formées ;
- 250 réunions de CFA, regroupant environ 800 responsables en moyenne par saison ;
- 7 Assemblées Nationales d'Activités et 220 responsables d'activités.

Vie associative fédérée

Le Domaine des Comités (D2) devient Pôle vie associative fédérée (PVAf).

Renforcer l'accompagnement à l'engagement associatif et développer le maillage territorial :

- Accompagnement de la transformation du CNDS vers le PSF ;
- Création, réactivation et aide à la structuration de comités ;
- Coordination ou accompagnement du soutien fédéral aux situations particulières ou aux projets de développement des comités ;
- Formation hybride à destination des animateurs de la vie associative fédérée ;
- Soutien aux comités et clubs pendant la crise sanitaire et le confinement.

Formation

Après la réorganisation = une dynamique d'impulsion !

- Informatisation du Livret Fédéral ;
- Relance sur la formation des animateurs de la vie associative ;
- Impulsion sur l'analyse & la théorisation des pratiques ;
- Virage de la norme Qualiopi ;
- Animation du réseau des formateurs ;
- Transformation numérique.

La transformation numérique dans tous ses états !

- Formation des formateurs à l'hybridation des formations fédérales ;
- Formation d'arbitres : Omniforce, Pétanque, Volley, Foot ;
- Formation Sport Santé ça va la forme! ;
- Formation des animateurs de la vie associative ;
- Brevets fédéraux : contenus transversaux, Gym Forme Santé et Enfance ;
- Formation initiale des formateurs BAFA.

International

S'adresser au plus grand nombre possible d'adhérent-es et associer toujours plus l'échelon local (comités et clubs).

- CSIT : Participation aux Jeux Sportifs Mondiaux 2017 et 2019, annulation de la participation 2021 ;
- Soutien et accompagnement de CFA : projets internationaux hors CSIT ;
- Rencontres Multisports Méditerranéennes : projet de compétition internationale méd' in FSGT ;
- Cadre fédéral commun pour toutes les activités internationales de CFA ;
- Projet en Palestine reconnu et d'envergure, 2 phases 2015-2018 et 2019-2023 ;
- Projet dans les camps de réfugiés sahraouis (en Algérie) : poursuite des actions de formation ;
- Sahara Marathon : un échange sportif solidaire qui "décloisonne".

Education à la santé pour toutes et tous

Formation hybride inédite "Sport Santé Ca Va La Forme"

- 9 promotions dans 5 régions
- 150 stagiaires formé.e.s et 20 formateur.trice.s
- accompagnement à la reconnaissance des animateur.trice.s, des clubs dans les dispositifs régionaux.



Une communication renforcée

- Livret Ma Gym Au Quotidien et Vidéos
- Flyers
- Vidéos "les essentiels santé de l'animateur"
- Newsletter trimestrielle
- Les publications des confinements 1.2.3

Un réseau élargi et investi

- Maillage et engagement toujours plus important des clubs, comités, régions

Système d'information

Accompagner la transformation numérique

- Une nouvelle base licence sur 2 ans par étapes et formation ;
- Mise en place d'outils nouveaux : Intranet, module des inscriptions, recherche des licenciés, exports ;
- Lettres d'information et outil d'échange par email ;
- Autres applications améliorées ou mise en place : brevets et livret.
- Accompagnement de la mise en place des outils de visio-conférence.
- Rénovation du SI au sein du siège fédéral.

BILAN POLITIQUE FINANCIÈRE

COMPTES NATIONAUX 2019 / 2020

Cette séquence a pour objet de présenter les comptes nationaux 2019 / 2020 en vue de leur approbation par l'Assemblée Générale.

Si la saison 2019 / 2020 a bien évidemment été marquée par le début de la crise sanitaire liée au coronavirus et par l'interruption partielle ou totale de l'activité dans les clubs, les comptes de cette même saison ont finalement été peu impactés, s'inscrivant dans la continuité des saisons précédentes. L'interruption totale des activités pendant plusieurs semaines puis leur forte perturbation ont surtout exacerbé la tendance déjà présente d'une utilisation incomplète par les pôles, domaines et chantiers de leur dotation disponible.

La crise sanitaire et l'interruption quasi totale de la saison en mars 2020 a donc plutôt contribué à amplifier la tendance en place depuis plusieurs saisons, soit une augmentation de l'excédent, que ce soit en valeurs absolue ou relative. Le taux obtenu en rapportant le résultat net au total des ressources augmente régulièrement chaque saison depuis 2016 / 2017. Il est passé de 0,5 % cette saison-là, à 5 % en 2017 / 2018, 7 % en 2018 / 2019 pour finalement atteindre 9 % en 2019 / 2020. Le montant de ce résultat net excédentaire est de 281 322 €.

Les deux explications principales de cet excédent sont identiques à celles de la saison précédente et liées à un décalage entre les dépenses prévues dans le budget initial et la réalité des dépenses réalisées :

- Une masse salariale moins importante que prévue en raison d'un nombre moyen de postes de travail occupés au cours de la saison en-deçà du nombre prévu : 30,25 au lieu de 31,93.
- Une utilisation de la dotation attribuée aux pôles, domaines et EFT en général, au Pôle activités et culture sportive (PACS) en particulier, moins importante que prévue.

Le résultat net 2019 / 2020 est donc de nouveau excédentaire (+ 281 322 €) et de manière significative (près de 10 % des ressources globales).

Ce résultat net est en hausse de 26 % par rapport à la saison précédente (+ 60 000 €). Les principales raisons de cet excédent sont au nombre de 4 :

1. un montant stable, malgré la crise sanitaire, des cotisations fédérales
2. une aide exceptionnelle de l'État dans le cadre de l'activité partielle
3. un montant de la masse salariale moins important que prévu
4. des dépenses des pôles, domaines et EFT en forte baisse.

Lien vers la [note détaillée](#) et les [principaux documents financiers 2019 / 2020](#).

A l'issue de la présentation, il est procédé aux votes :

Comptes nationaux 2019 / 2020 : adopté à l'unanimité (141 votants)

Affectation du résultat en report à nouveau : adopté à l'unanimité (141 votants)

Désignation du nouveau commissaire aux comptes, Michaël Cocceta : adopté à l'unanimité (142 votants)

BUDGET NATIONAL PRÉVISIONNEL 2021 / 2022

Malgré un montant des dépenses prévisionnelles des pôles, domaines et EFT divisé par deux (de 600 000 € à 273 000 €) compte-tenu des difficultés à mettre en œuvre les actions prévues et malgré des aides importantes liées à la crise sanitaire (activité partielle et fonds de solidarité nationale), le compte de résultat 2020/2021 devrait être largement déficitaire. Cela est principalement dû à la baisse des ressources de cotisations en raison de la baisse des effectifs (- 39,5%) mais aussi du coût de l'aide attribuée aux clubs sous forme d'avoirs. Le coût pour le budget national s'élèverait à 342 000 €. Le montant global de l'aide fédérale apportée aux clubs (par les trois niveaux de la Fédération) serait d'environ 690 000 €.

Compte-tenu du peu probable retour des effectifs à un niveau datant d'avant la crise sanitaire, le montant des cotisations d'affiliation et d'adhésion, ressources principales du budget national, va de nouveau être sérieusement amputé en 2021/2022 par rapport aux saisons 2019/2020 et précédentes. Sauf à décider d'une baisse importante de la masse salariale et / ou des dotations aux pôles, domaines et EFT, l'équilibre budgétaire ne pourra pas être assuré sans un prélèvement sur les réserves financières.

La démarche proposée, étalée sur la durée de la mandature de la nouvelle DFC (trois saisons), a pour double objectif de garantir un retour à l'équilibre budgétaire à l'échéance 2024 / 2025 sans avoir à réduire drastiquement les dépenses. Pour atteindre ces objectifs dans le contexte évoqué plus haut, il est proposé de prélever sur les réserves entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2024. La DFC élue lors de la prochaine AG ne peut en effet engager sa responsabilité que sur la durée de sa mandature. Elle ne peut donc pas prévoir de puiser dans les réserves au-delà de la saison 2023 / 2024. De plus, elle ne peut laisser une situation financière trop dégradée. Le montant à prélever sur les réserves ne doit pas aller au-delà d'une réduction de moitié du fonds de roulement exprimé en jours 1. Le faire passer d'une durée de un an, situation au 31 août 2020, à une durée de 6 mois, permet à la fois de disposer d'une enveloppe conséquente pour faire face à la crise économique et sociale et de maintenir la solidité financière de la Fédération. La réduction du fonds de roulement de un an à 6 mois permet d'utiliser, d'ici au 31 août 2024, la moitié des ressources financières disponibles au 31 août 2020 (compte courant et placements), soit 1 415 000 € sur 2 830 000 €.

Lien vers la [note](#) détaillée de présentation et d'analyse.

A l'issue de la présentation, il est procédé au vote :

Budget national initial 2021 / 2022 : adopté à l'unanimité (140 votants)

SITUATION BUDGÉTAIRE DES COMITÉS

Chaque saison, les comités départementaux et régionaux sont sollicités pour transmettre les documents financiers de la saison écoulée et un budget prévisionnel.

Le collectif fédéral « Maîtrise de la politique et de la gestion financière des comités » est chargé d'animer la collecte des documents. Il est aujourd'hui composé de 9 membres 1 issus de différents comités et du siège fédéral. Sa tâche consiste à solliciter / relancer les responsables de comités dans la transmission des documents, mais aussi à les alerter et à les soutenir en cas de difficultés dans la gestion financière. Il est important de rappeler deux enjeux distincts, mais complémentaires de cette démarche collective :

- D'une part, les documents collectés doivent permettre de contrôler la situation comptable des comités, ce sont les comptes de résultat annuels, les bilans, ainsi que les relevés bancaires de fin de saison.
- D'autre part, les comités doivent transcrire leur situation financière dans un cadre commun FSGT, afin de permettre l'analyse, les comparaisons entre comités d'une saison sur l'autre et de construire le budget fédéral consolidé.

La crise actuelle souligne encore davantage le caractère indispensable du travail collectif pour collecter et analyser les documents financiers des structures FSGT.

Ce travail a ainsi permis :

- De réaliser une étude chiffrée de l'impact de la crise du COVID et de préciser ainsi les marges de manœuvre pour prendre des décisions à l'Assemblée Générale.
- D'identifier des comités fragiles et de leur proposer des rencontres pour anticiper les difficultés.

Les documents financiers transmis constituent des éléments indispensables des demandes de subventions des comités dans le cadre du PSF (Projet Sportif Fédéral) FSGT. Ils permettent à la commission fédérale d'instruire les dossiers.

Lien vers la [note](#) détaillée sur la situation des Comités et [sur le diapo](#) diffusé lors de l'AG.

POLITIQUE FINANCIÈRE ET RESSOURCES COMMUNES

DÉCISION DE SOUTIEN AUX CLUBS

Pourquoi un avoir ?

- Égalité de traitement par rapport à l'engagement financier de la saison en cours ;
- Maintien du montant des cotisations ;
- Des annonces possibles dès maintenant ;
- Maîtrise du coût.

Pourquoi un avoir de 25 % ?

Il s'agit d'aller au-delà du symbolique tout en ne mettant pas en danger la pérennité de la Fédération. Cet avoir de 25% sera un socle commun largement partagé, pour « faire fédération », avec la possibilité d'aller au-delà pour les comités.

Pourquoi passer de 16 % à 25 % ?

Pour porter collectivement la mesure qui répondrait aux mieux aux attentes des clubs.

- D'une prise de risque minimum à une prise de risque mesurée :
- ⇒ une hausse de 118 000 € de la part nationale consacrée à l'aide aux clubs
- ⇒ un déficit limité à combler sur 4 saisons
- ⇒ l'espoir d'un effet - levier
- ⇒ des chiffres à relativiser compte-tenu du contexte incertain ⇒ des repères plutôt que des impératifs

A l'issue de la présentation, il est procédé au vote :

Approbation de l'aide aux clubs sous forme d'avoir à 25% : adopté moins 69 abstentions (140 votants)

Autorisation de souscrire à un PGE (800 000€ au maximum) : adopté à l'unanimité (140 votants)

ANALYSE DU CONTEXTE SOCIAL ET SPORTIF

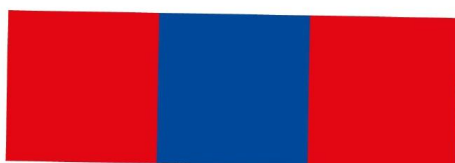
Par Emmanuelle Bonnet Oulaldj et Michel Cremonesi



La FSGT dans son environnement
Lois sport, ANS, CNOSF



Réf / date



[Cliquez sur l'image ou ici pour lire le diapo présenté](#)

Introduction

A l'occasion de cette Assemblée Générale, il est important d'analyser l'évolution législative liée au sport, ainsi que la mise en place des conférences régionales du sport ainsi que la candidature inédite de la FSGT, représentée par Emmanuelle Bonnet Oulaldj à la présidence du CNOSF.

Evolution législative

La FSGT est attentive à son environnement, consciente que sa capacité à mettre en œuvre son projet associatif en dépend. Deux textes de lois récents pourraient ainsi avoir un impact sur la vie associative fédérée. Le premier, la proposition de loi «visant à démocratiser le sport en France», affiche des ambitions bien limitées. Aucune disposition de soutien au bénévolat et à la vie associative fédérée, pas ou peu de dispositions visant à démocratiser l'accès au sport, aucune reconnaissance à l'éducation physique et sportive, mais la poursuite du désengagement de l'État en tant que garant d'une politique publique du sport en France. Quelques mesures intéressantes sont toutefois à relever sur la gouvernance des fédérations : parité des instances dirigeantes, limitation du nombre de mandats des président·e·s de fédération, vote direct des clubs lors des AG électives. Cette dernière disposition peut-être perçue comme une opportunité pour rapprocher la Fédération des clubs affiliés, mais elle ne reconnaît pas le rôle essentiel joué par les comités départementaux dans la vie démocratique de la

fédération. Tout cela est cependant en suspens, cette proposition étant en attente de sa lecture par le Sénat et, pour l'heure, non inscrite au calendrier des examens de loi.

Autre texte étudié lors de l'AG, très médiatisé celui-là, le projet de loi «confortant les principes de la République». Il vise, pour le sport, à substituer le principe de tutelle de l'État par «un contrat d'engagement républicain» auquel les fédérations devront souscrire pour se voir renouveler un agrément tous les 8 ans. Ces dispositions font obstacle à la notion de liberté associative fondée par la Loi 1901 et peuvent avoir comme conséquence une stigmatisation d'une partie de la population avec une utilisation usurpée du principe de laïcité, à savoir la liberté de conscience. La FSGT restera très attentive aux risques de dérives et n'hésitera pas à se mobiliser aux côtés d'autres acteurs pour défendre les libertés publiques.

Conférence régionale du sport

Dans le cadre de la création de l'Agence Nationale du Sport, les conférences régionales du sport voient progressivement le jour. Elles auront pour but de définir un projet sportif territorial. La FSGT représentera les fédérations multisports dans deux régions, en PACA et dans le Grand Est. Les contours de la mise en place de ces conférences restent peu compréhensibles et surtout concrets pour les responsables associatifs et sportifs.

Candidature de la FSGT à la présidence du CNOSF

C'est une première dans l'histoire de la fédération. Depuis le début de la création du CNOSF en 1972, aucune fédération affinitaire et multisports n'a été en capacité de faire ce choix. Les motivations de cette décision prise par la DFC puis validée par les comités et militant·e·s FSGT présents lors d'une réunion dédiée à la stratégie FSGT dans le mouvement sportif en janvier 2021 s'appuient sur plusieurs enjeux : rendre visible la FSGT, faire reconnaître le rôle des fédérations affinitaires et multisports et porter les enjeux d'un projet politique du sport français tourné vers l'être humain et le sport associatif dans sa diversité. En appui sur son positionnement au sein du CNOSF et son expérience, il a été décidé que la candidate serait Emmanuelle Bonnet Oulaldj.

L'élection aura lieu le 29 juin prochain. Trois autres candidatures ont été officialisées : Brigitte Henriques, Patrice Martin et Thierry Rey. Emmanuelle Bonnet Oulaldj a construit collectivement un projet intitulé #NousLeSport2021 en appui sur des rencontres collectives hebdomadaires (plus de 1000 connexions en direct) et des rencontres bilatérales avec les fédérations et différents acteurs du champ sportif. La candidature a bénéficié d'une couverture médiatique inédite pour une responsable de la FSGT et pour la fédération. Un [site internet](#) dédié a été mis en place.

Deux étapes publiques sont programmées par le CNOSF : présentation des programmes le 27 mai et grand oral le 16 juin 2021.

Un grand nombre de fédérations affinitaires et multisports soutiennent la FSGT, mais le système électoral donne la majorité absolue aux fédérations olympiques. Les chances de gagner sont minces mais la présence politique et médiatique acquise par cette candidature sont indéniables.

Un an après la demande d'exclusion de la FSGT du CNOSF par la FFJDA (Fédération française de judo et disciplines associées), cette candidature est une belle réponse politique et de résistance à la nécessaire reconnaissance du sport associatif dans sa diversité. A noter que la première attestation délivrée par une fédération olympique permettant à Emmanuelle Bonnet Oulaldj est issue de la FFJDA.

Cette candidature s'inscrit pleinement dans le projet politique de la FSGT en faveur de pratiques physiques et sportives émancipatrices.

RELANCE DES ACTIVITÉS

Par le PACS

Introduction

L'évolution du contexte sanitaire laisse prévoir une saison blanche pour de nombreuses activités. Beaucoup de fédéraux sont d'ores et déjà annulés ou reportés, les sportifs et sportives n'ont pas eu l'occasion de pratiquer parfois depuis de longs mois. Néanmoins, les réalités sont très différentes d'une activité à l'autre, d'un comité à l'autre. Il y a notamment une différence notable entre les activités d'extérieur, de plein air et les pratiques intérieures, entre les sports collectifs et les activités "individuelles". Il y a donc des opportunités à saisir ou, du moins, des accompagnements à mettre en place (autour du développement du plein air par exemple, faire sortir les pratiques des gymnases/stades, le maintien de certaines rencontres fédérales et la possibilité de participer avec une carte 4 mois), mais aussi des contraintes auxquelles faire face pour certaines activités (certaines pratiques comme le judo ou la gymnastique ont peur de ne pas voir leurs pratiquants revenir et d'être impactés plus longuement que d'autres).

Le PACS a prévu d'engager, dans la suite de l'assemblée générale, un travail pour penser collectivement les axes principaux à développer afin de favoriser une reprise d'activité qui permettrait de rapidement proposer aux licenciés FSGT une "offre" d'activités sportives conséquente et en accord avec les valeurs fédérales (sous le thème des "retrouvilles associatives", participation de toutes et tous, convivialité...). Ce travail doit permettre la mise en synergie des acteurs des comités, des CFA, des EFT et du siège favorisant la mise en place d'une série d'initiatives dès que les conditions le permettront. L'assemblée générale rassemblant cette diversité d'acteurs pourrait alors représenter un temps préalable à ce travail.

La démarche proposée pour cette séquence est un travail en groupe autour de 3 grandes thématiques :

- Les retrouvilles associatives, les temps forts et les rassemblements ;
- De l'inactivité (voir sédentarité) à la reprise sportive ;
- La reprise via des activités innovantes et les perspectives de développement.

LES RETROUVILLES ASSOCIATIVES

Cadrage

Ci-dessous vous retrouverez les notes complètes des trois groupes qui ont travaillé, lors de l'AG, sur la thématique des "retrouvilles associatives", un axe qui avait été perçu lors de la préparation de l'AG comme pouvant favoriser une reprise d'activité en proposant rapidement aux licenciés FSGT une "offre" d'activités sportives conséquente et en accord avec les valeurs fédérales. Pour travailler à cette stratégie, chaque groupe a travaillé à un des sous-thèmes suivants :

- Expression libre : devant permettre aux militants d'imaginer et de conceptualiser ces retrouvailles associatives aussi bien sur leurs sens que leurs contenus sans contraintes pour laisser place à leur créativité.

Ce qui ressort de ce groupe : Ne pas être attentiste. Le niveau fédéral doit être moteur d'une stratégie permettant la mise en place d'une série d'initiatives locales durant la période estivale.

- Anticiper la reprise des championnats : pour penser les problématiques organisationnelles, logistiques et de fonds relatives à une reprise après quasiment deux saisons sans compétition.

Ce qui ressort de ce groupe : Un travail doit être mené pour élaborer, formaliser et partager une série de principes devant guider les organisateurs de compétitions FSGT afin que celles-ci puissent s'adapter à un contexte qui restera incertain la saison prochaine.

- Quels événements, compétitifs ou non ? : pour imaginer collectivement une stratégie fédérale permettant de favoriser la mise en place d'initiatives locales/régionales/nationales dès que les conditions le permettent.

Ce qui ressort de ce groupe : Il y a déjà de nombreuses initiatives locales prévues dans les comités qui ont les forces pour les penser et les organiser, mais il manque une ligne stratégique fédérale forte pour partager les expériences, favoriser la multiplication des initiatives sur l'ensemble des territoires FSGT, mettre en synergie les acteurs.

DE L'INACTIVITÉ (VOIRE SÉDENTARITÉ) À LA REPRISE SPORTIVE

Synthèse

L'année qui s'est écoulée a renforcé la sédentarité de certaines personnes et en a poussé d'autres, pourtant actives à diminuer fortement, voire stopper toute activité physique et sportive.

La FSGT a un rôle important à jouer pour permettre à ces gens de se (re)mettre rapidement à la pratique.

Des retrouvailles associatives sous forme de journées sportives pour tous dans des lieux publics doivent être organisées dès que possible. Ces événements seront l'occasion d'aller vers de nouveaux publics, d'aller chercher ceux qui ne pratiquent pas ou plus.

Ils permettront également de valoriser la FSGT et sa licence omnisports qui permet de pratiquer toutes sortes d'activités, en salle et en plein air (pour rassurer ceux que la pratique en salle effraie).

Ces journées peuvent également être l'occasion de faire passer des tests d'autoévaluation de la condition physique au plus grand nombre. Cela peut constituer une manière d'entrer dans la pratique et de montrer qu'une activité physique est possible pour tous, à condition qu'elle soit adaptée au niveau de chacun.

Cela pose la question de l'adaptation de nos pratiques pour toucher les plus aguerris, comme les débutants (ex : soft volley). Nous devons être innovants et réactifs.

Cette adaptation ne doit pas pour autant catégoriser les pratiquants, notamment les personnes dans le dispositif sport sur ordonnance qui peuvent mal vivre le fait d'être rangé dans une case "malades".

Les écarts de niveau se sont creusés durant cette crise sanitaire, entre ceux qui ont arrêté totalement, ceux qui ont diminué et ceux qui ont continué leur pratique normalement ou presque. Le moral de ces personnes peut également être atteint, tout aussi différemment selon les personnes que la forme physique.

Il est essentiel de prendre en compte ces différences de niveaux.

Un travail sur la préparation physique générale doit donc être mené au niveau fédéral ainsi que sur des protocoles de reprise d'activités. S'il lui est impossible de réaliser des documents pour toutes les activités, l'espace fédéral éducation à la santé pour tous propose de mettre en place un protocole général et d'accompagner les CFA qui réaliseraient un premier travail.

Enfin, un travail important sur la formation doit être mené.

La multiplication des petits groupes de pratiques contraint les clubs en termes d'encadrement. Et ceux qui ont le plus d'animateurs formés s'en tirent le mieux pour accueillir les pratiquants qui affluent, notamment sur les pratiques de plein air.

D'autre part, dans un tel contexte, il est impératif que nos animateurs soient formés pour mettre en place des activités respectueuses de la santé des pratiquants.

LA REPRISE VIA DES ACTIVITÉS INNOVANTES ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Synthèse

Si, au cours de l'année écoulée, les activités sportives (FSGT et hors FSGT) ont fortement ralenti voir se sont stoppées, certaines d'entre elles ont su toutefois perdurer en s'adaptant, en se réinventant ou en exploitant de nouveaux terrains de pratique. La FSGT est un espace propice pour tenter de nouvelles expériences et adapter les formes de pratiques et d'activités physiques, cela fait partie de son ADN. Depuis un an, ces expériences innovantes, à tous les niveaux de la fédération, ont donc été relativement nombreuses et, à l'heure de penser la reprise sportive à court, moyen et long terme, il est intéressant de s'y pencher pour en tirer les enseignements et observer quelles perspectives de développement la FSGT peut en tirer. Autrement dit, quelles nouvelles opportunités de développement sont nées des contraintes liées à la crise sanitaire ?

5 groupes ont travaillé cette question à partir des expériences suivantes :

- Le développement des activités esport (FIFA et ECycling)
- L'adaptation des pratiques intérieures au plein air (Yoga nordique et Gym enfants à l'extérieur)
- La mise en place de formation hybride (en présentiel et en ligne) en appui sur l'expérience des formations d'arbitre de football en Île-de-France

1) De l'objectif de conserver le lien avec les pratiquants à la pérennisation d'activités nouvelles

La base des réflexions, qui ont amené les acteurs de la fédération à travailler des activités nouvelles / adaptées, était avant tout de proposer une offre sportive pour conserver le lien avec leurs adhérents dans une période contrainte. Mais pour certaines de ces activités, la question de leur développement, au-delà de la crise, se pose concrètement.

À ce titre, les activités connectées sont un exemple significatif. Que ce soit le tournoi fédéral de foot en ligne ou les courses de vélo connectées (locales et fédérales), la réflexion de leur prolongation après la crise sanitaire, a été déjà bien entamée avec la création de deux collectifs fédéraux.

Un groupe propose une typologie des activités connectées qui semble structurante pour penser ce type d'activités à la FSGT. Les activités peuvent être classées en 3 catégories :

- Activité de transition - en attendant la reprise - à l'image des cours de gym sur Zoom. Ce type d'activité est voué à disparaître une fois les contraintes liées à la crise sanitaire retombées

- Activité complémentaire - en complément de l'activité - à l'image du Eycling. Ce type d'activité peut tout à fait co exister avec l'activité traditionnelle, c'est même un "+" apporté aux adhérents en proposant une offre nouvelle
- Activité Esport qui diffère du sport traditionnel. Ce type d'activité est totalement nouveau pour la fédération, il s'agit des jeux vidéos en ligne type FIFA, mario kart etc. Cette dernière dimension, si elle paraît au premier abord éloignée des pratiques traditionnelles de la FSGT, présente une réelle opportunité à développer. Les questions essentielles à traiter vont être les suivantes : Comment faire du esport FSGT ? Comment travailler ce type d'activités pour qu'il permette de faire le pont avec les activités traditionnelles ? Comment en faire un objet de sport populaire ?

À ces questions, les expériences menées apportent déjà des pistes intéressantes. La convivialité, le fair play, "le jeu avant l'enjeu", le mélange de tous les niveaux ont été des dimensions au centre des expériences connectées FSGT ce qui en font des modèles alternatifs à ce qui est proposé par ailleurs (à l'image du tournoi FIFA organisé par la FFF qui est pyramidale et ne permet qu'aux meilleurs de s'exprimer).

Par ailleurs, en réfléchissant à l'apport de pratiques extérieures nouvelles pour proposer une offre sportive à des licenciés, un grand nombre d'acteurs FSGT souhaite aujourd'hui investir de nouvelles pratiques en plein air à l'image de l'activité longe-côte qui pourrait être mise en oeuvre dans les comités "marins", ou de l'activité "parkour" qui permet la mise en oeuvre d'une pratique gymnique en dehors des gymnases.

2) La dimension omnisports de la FSGT : un socle essentiel à l'adaptation des pratiques et un atout face à la crise

Que ce soit le "Yoga nordique" dans l'Orne (61) ou la "Gym enfants à l'extérieur" en Seine-Saint-Denis (93), ces expériences d'adaptation des pratiques intérieures au plein air, ont en commun d'avoir été mises en place par des clubs omnisports. Ceci n'est pas anodin car dans leur processus de création, ces expériences se sont nourries d'un échange entre différentes sections de leur club respectif : tant pour formaliser le contenu de l'activité (travail entre les animateurs de plusieurs sections via un partage de compétence) que pour aider "matériellement" la mise en place de l'activité (à l'image de la section de rugby du Tremblay Athletic Club qui a "prêté" une partie de son terrain pour les activités de la section gym).

Au niveau fédéral, la crise sanitaire a également permis de favoriser des échanges entre CFA, et ainsi de décloisonner un tant soit peu les activités. Ainsi la CFA sport de neige a été à l'initiative d'un échange inter CFA "activités de plein air" afin de répondre à un besoin, né de la crise, de formation d'animateurs sur la dimension "ski de randonnée", qui pourrait amener à moyen terme la création d'un EFT sport de nature (voir ci-dessous).

La dimension omnisports de la FSGT s'est révélée être un atout important en temps de crise. Certains clubs sont devenus omnisports à l'image d'un club de Gym des Alpes-Maritimes (06) qui a ouvert une section "escalade" pour permettre à ses adhérents d'avoir une pratique alors que les gymnases étaient (et sont toujours) fermés. De manière similaire, une commission départementale multiactivités va être créée par le comité de l'Orne pour répondre aux besoins nés de la crise. Enfin, la licence omnisports a également permis à des adhérents issus de tout sport de participer au tournoi fédéral FIFA en ligne, qui fût d'ailleurs gagné par un licencié "vélo".

Si cette dimension omnisports a joué un rôle essentiel pendant la crise, comment peut-elle contribuer à favoriser la reprise des activités après la crise ?

3) L'accompagnement des structures, l'importance des échanges d'expérience et de la mutualisation : vers la création de nouveaux EFT

La nécessité d'accompagner les structures qui souhaitent se lancer dans des activités innovantes a été soulignée par l'intégralité des groupes de travail. Des dispositifs, à l'échelle fédérale, doivent être pensés pour permettre cet accompagnement. À cet égard, le travail sur la formation hybride (distancielle / présentielle) des arbitres en Ile-de-France est un exemple significatif. En effet, la formation a vu le jour grâce à un travail collaboratif entre le domaine fédéral de la formation qui coordonne la plateforme claroline, les comités départementaux, la Ligue et les arbitres d'Ile-de-France. L'outil de la plateforme connecté est d'ailleurs très intéressant pour mutualiser les expériences d'acteurs qui peuvent être éloignés géographiquement et ainsi contribuer au "faire fédération".

Pour les comités départementaux qui veulent se lancer dans des activités nouvelles, il a été souligné que les espaces permettant les échanges et la mutualisation d'expériences sont essentiels. Les collectifs fédéraux esport et ecyding, composés de responsables ayant eux-même œuvré à la mise en place d'activités connectées localement ou fédéralement, peuvent jouer ce rôle d'espace de relai pour favoriser la mise en place de projets locaux (à l'image du tournoi FIFA qui va être organisé par le comité 75).

Afin de répondre à ce besoin d'accompagnement, d'échanges et de mutualisation d'expériences, sont évoqués la création de deux Espaces Fédéraux Thématiques :

- un EFT activités connectées
- un EFT activités de plein air

4) Qui dit nouvelles pratiques dit nouveau public

Un certain nombre de pratiques, nouvellement apparues avec le confinement, sont intéressantes pour capter des nouveaux publics. Ainsi, cette dimension est fortement revenue avec les pratiques connectées et le esport. Dans un groupe, il a été souligné l'intérêt de la FSGT d'investir le terrain associatif et amateur du esport, car aujourd'hui c'est un terrain vierge. En proposant, un modèle alternatif de esport (là où l'organisation d'événements esport est principalement centrée sur le haut niveau) il y a des possibilités de toucher des nouveaux adhérents, qui ne viendraient pas nécessairement par la porte du sport traditionnel. Par ailleurs, le collectif fédéral esport réfléchit aujourd'hui à aller vers des jeux plus familiaux pour toucher les familles.

D'autre part, adapter une pratique "traditionnelle" peut lui permettre d'investir de nouveaux terrains et donc de toucher de nouvelles personnes. Ainsi, l'exemple du "Yoga nordique" est révélateur, là où la marche nordique touche essentiellement un public senior, le "Yoga nordique" a été pris en charge par des animateurs plus jeunes et a ainsi donné une nouvelle dimension à cette activité.

Enfin, les pratiques innovantes sont intéressantes pour travailler avec des nouveaux partenaires (à l'image du partenariat avec l'association Vegacy pour le esport / ecyding) et ainsi élargir la connaissance de la FSGT vers un public plus large.

5) Innover c'est aussi (surtout) repenser nos activités traditionnelles

En abordant l'adaptation des pratiques, un groupe s'est interrogé sur le concept d'innovation (chère à la FSGT). Qu'est-ce qui différencie une réelle innovation d'une simple adaptation ? Le groupe conclut qu'"Il faut, semble t-il, comprendre que l'innovation se réalise chaque fois qu'il y a une rupture qui nécessite un changement et l'on peut considérer que l'on s'adapte en permanence. Le terme confrontant l'activité marche nordique au regard de nouveaux animateurs issus d'autres activités, les routines ont été cassées en s'éloignant de l'aspect purement technique de l'activité et en essayant de l'enrichir sur d'autres aspects. Se pose désormais la question de leur pérennité. La mise en place d'espace d'échange, accompagnement et mutualisation des expériences évoquées plus haut peut d'innovation à la FSGT pourrait peut-être s'entendre plus précisément lorsque cette adaptation devient, par certains côtés, pérenne et amène une évolution de nos activités tant sur le fond que sur la forme."

Encore une fois, l'innovation est centrale dans les réflexions qui ont été menées sur l'adaptation des activités pendant le confinement. À ce titre, l'exemple du "Yoga nordique" est intéressant, car il joue un rôle pour identifier les innovations à pérenniser et donc à développer.

6) S'appropriier l'extérieur : des nouveaux espaces de liberté

L'adaptation de pratiques à l'extérieur peut aussi être innovante car elle peut permettre à une activité d'exploiter des nouveaux terrains de jeu. Ainsi, il a été souligné, que pour les activités intérieures, même une fois la crise passée, il y avait un intérêt à exploiter les espaces extérieurs. Un intérêt pratique dans la mesure où cela permettrait de disposer de plus de créneaux ou de pallier au manque d'infrastructures, et un intérêt "bien être" dans la mesure où la connexion avec l'extérieur et un environnement naturel est essentiel pour le développement (notamment des plus jeunes).

Aller vers l'extérieur c'est aussi s'approprier des nouveaux espaces de libertés à l'image des clubs d'escalade parisiens qui ont réhabilité des murs extérieurs pendant le confinement. Aller vers l'extérieur c'est également permettre le rassemblement de gens autour d'activités ludiques, qui est un besoin très fort en cette période contrainte. Certains comités départementaux ont bien saisi cet enjeu et vont organiser des journées "nature" pour favoriser la reprise des activités.

ACCOMPAGNEMENT À L'ENGAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT

Par le PVA

Introduction

La mise en place d'un diagnostic des territoires sur la base du volontariat des structures FSGT est un des facteurs importants de développement du maillage territorial afin de garantir la résilience de notre fédération. Il doit contribuer à identifier les besoins et les opportunités de développement de la FSGT au niveau local, régional et fédéral. L'objectif de cette AG est de débattre et valider le sens et la mise en place de ce projet de développement du maillage territorial et de valider aussi les axes présentés dans le document et de réfléchir et définir avec les participants sur les conditions de sa mise en œuvre.

Synthèse

Pour le Pôle Vie Associative Fédérée (PAVF), le "développement du maillage territorial de la FSGT", doit répondre à un double besoin : celui du renforcement de dynamiques territoriales existantes en métropole comme en ou outre-mer, mais encore peu structurées et/ou qui restent à développer. C'est le cas dans un certain nombre de petits et moyens comités (comités de catégorie 1 et 2). Par ailleurs, le développement du maillage territorial de la FSGT, passe aussi par la relance et/ou la création de nouveaux comités.

En l'espèce, l'objectif serait de privilégier du travail plus permanent avec des comités de catégories 1 et 2 pour que ceux-ci puissent formaliser et mettre en œuvre des projets sportifs territoriaux FSGT. Cela devra se faire sur la base du volontariat des acteurs.trices territoriaux concernés et à condition qu'ils.qu'elles en soient convaincus et motivés.

L'étape première des "projets sportifs territoriaux" passera par un travail d'analyse des besoins repérés sur le territoire concerné en s'appuyant sur les besoins identifiés par les acteurs locaux (comité et clubs affiliés) et sur des besoins identifiés par d'autres structures associatives, institutionnelles, travaux universitaires, etc.

Il s'agira aussi de chercher des coopérations en interne (pôles, domaines, comités, régions, activités, clubs...), en externe (les villes, départements...) et ayant des temps réguliers d'évaluation entre les acteurs.trices du niveau territorial et ceux.celles du niveau fédéral.

Le PAVF pourrait ainsi proposer une grille/questionnaire type d'analyse et engager un travail avec les comités de catégories 1 et 2 volontaires en y associant les clubs et les activités du.des territoire.s concerné.s.

Avant d'engager un processus de travail, il semble important d'échanger avec les personnes et domaines ou pôles ou espaces qui travaillent déjà sur la question sur "maillage territorial" en appui sur leurs expériences.

ÉLECTION DE LA DIRECTION FÉDÉRALE COLLÉGIALE 2021-2024

Par Michel Allard

La liste proposée à l'élection a été diffusée le 8 mars, le rapport de la Commission de Renouvellement des Organismes de Direction (CROD) [est disponible ici](#).

Les votes pour cette élection ont été ouverts dès le vendredi à 16h59 pour permettre à chaque personne licenciée à la FSGT et inscrite à l'AG de voter au moment le plus opportun pour elle. Le vote a eu lieu via Balotilo, chaque personne avec une licence valide pour la saison en cours a reçu un mail uniquement et sécurisé pour voter.

Direction Fédérale Collégiale élue à 95% (128 votants)

Emmanuelle Bonnet Oulaldj et Gérard Dizet élus comme responsables légaux à 97%
(128 votants)

Mohammed Debbouza élu à 98% comme trésorier (128 votants)

La Direction Fédérale Collégiale est donc composée des personnes suivantes pour le mandat 2021-2024 :

- Pascal Blanchet,
- Emmanuelle Bonnet Oulaldj (co-présidente),
- Benjamin Chevit,
- Colette Coquil,
- Mohamed Debbouza (trésorier),
- Nicole Delamarre,
- Michelle Delgado,
- Gérard Dizet (co-président),
- Jean-Yves Fauchon,
- António Fonseca,
- Maryse Laussel,
- Violaine Litzler,
- Céline Machado,
- Franck Santos,
- Thomas Valle,
- Yves Renoux.

Résultats complets issus Balotilo :

Conformément à l'article 10 des statuts de la FSGT, approuvez-vous la liste proposée pour la Direction fédérale collégiale (DFC) pour la mandature 2021-2024 ?

<https://fsgt.claroline.com/#/desktop/workspaces/open/ag-2021/resources/rapport-crod-2021-pdf>

Le « oui » l'emporte à 95% sur le « non » (5%).

Nombres de voix :

Oui : 119

Non : 6

Ne se prononce pas : 3

Conformément à l'article 16 des statuts de la FSGT, approuvez-vous la proposition de la DFC de désignation d'Emmanuelle BONNET OULADJ et Gérard DIZET en tant que responsables légaux de la fédération ?

Le « oui » l'emporte à 97% sur le « non » (3%).

Nombres de voix :

Oui : 120

Non : 4

Ne se prononce pas : 4

Conformément à l'article 16 des statuts de la FSGT, approuvez-vous la proposition de la DFC de désignation de Mohammed DEBBOUZA en tant que trésorier de la fédération ?

Le « oui » l'emporte à 98% sur le « non » (2%).

Nombres de voix :

Oui : 119

Non : 2

Ne se prononce pas : 7

REMERCIEMENTS

La Direction Fédérale Collégiale remercie chaleureusement l'ensemble des participant-e-s aux travaux pour leur assiduité, contribution et bienveillance. Un tiers de ces participant-e-s a participé activement à la préparation et à l'animation des travaux.

Merci également à tous les animateurs et animatrices, ainsi qu'à celles et ceux qui ont animé les séquences en plénière.

Merci à Mélanie Pieters pour la gestion technique des travaux.

PARTICIPATION

NOM Prénom	Structure représentée
AL QADI Jamil	Siège fédéral – Domaine International (D3)
ALLARD Michel	Comité 13 – Bouches-du-Rhône / CROD
AMINTAS Alain	CFA – Sports de Combat et Arts Martiaux (SCAM) / Comité 35 Ille-et-Vilaine
ARAGNOUET-RICCARDI Quentin	Club - ASGB
ARRAMON Valéry	Siège fédéral – Pôle des Activités et Culture Sportive (PACS)
BACARI Nadjibou	Comité 92 – Hauts-de-Seine
BAI Jean-Louis	Comité 95 – Val d'Oise
BANSARD Gérard	Comité Régional Normandie
ARECHE LoubnaB	Club – TAC Gym
BAUDONNIERE Guy	Comité 49 – Maine-et-Loire
BENMMAMAR Lena	Comité 95 – Val d'Oise
BENSIKHALED Farid	Comité 94 – Val-de-Marne
BERGAMO Michèle	CFA – Randonnée Pédestre Marche & Orientation (RPMO)
BERTHIER Arnaud	Commission Fédérale d'Activités – Sports de glisse
BIANCOTTO Marlène	Commission Fédérale d'Activités – Activité Gymnique
BLANCHET Pascal	Commission Fédérale d'Activités – Volley-ball
BONNET OULALDJ Emmanuelle	Direction Fédérale Collégiale
BONNIN Jean-Marie	Commission Fédérale d'Activités – Vélo
BOUBOUNE Joseph	Comité 971 – Guadeloupe
BOUCHEZ Didier	Commission Fédérale d'Activités – Tir à l'arc
BOUDELIA Boulafroud Mohamed	Comité 75 – Paris
BOUTEILLER Dany	Comité 10 – Aube
BOUZID Lynda	Comité 75 – Paris
CADUC Léa	Ligue Île-de-France
CALIF Diana	Comité 91 – Essonne
CANILLOT Michel	Siège fédéral – Domaine de la politique financière
CARIBONE Alexandre	Comité 13 – Bouches-du-Rhône
CASAROLI Muriel	Comité Régional Occitanie / CFA – Basket-ball
CHAIZEMARTIN Marion	Siège fédéral – Domaine International (D3)
CHAUDEAU Guy	Commission Fédérale d'Activités – Pétanque
CHEMINET Jean-Luc	Commission Fédérale d'Activités – Natation
CHEVAU David	Comité 75 – Paris
CHEVIT Benjamin	Direction Fédérale Collégiale / Domaine de la politique financière
COCSETTA Michel	Commissaire aux comptes
COCSETTA Mickaël	Commissaire aux comptes
COINTY Guillaume	Comité 73 – Savoie
	Comité 13 – Bouches-du-Rhône

COLL Jean Pierre	Siège fédéral – Pôle des Activités et Culture Sportive (PACS)
CONRAUD Guillaume	Direction Fédérale Collégiale
COQUIL Colette	Siège fédéral – Domaine formation (D4)
CORSO Maud	Domaine de la politique financière / Comité 94 – Val de Marne
COURANT Josette	Commission Fédérale d'Activités – Ball-Trap
COUSIN Alain	Siège fédéral – Domaine formation
CREMONESI Michel	Comité 29 – Finistère
CREN Claude	Comité 38 – Isère
DAVOINE Alain	Siège fédéral – Domaine International (D3)
DE LONCHAMP Thierry	Direction Fédérale Collégiale / Comité 93 – Seine Saint Denis
DEBBOUZA Mohammed	Comité 76 – Le Havre
DELAMARE Michel	Direction Fédérale Collégiale
DELAMARE Nicole	Comité 11 – Aude
DELARUE Joel	Comité 65 – Hautes-Pyrénées
DELGADO Bernard	Direction Fédérale Collégiale / Comité 65 – Hautes-Pyrénées
DELGADO Michelle	Comité 73 – Savoie
DELROUT Jean	Comité 94 – Val-de-Marne
DELTEIL Florence	Siège fédéral – Pôle Vie Associative Fédérée (PVAF)
DENIS Catherine	Commission Fédérale d'Activités – Badminton
DESBOIS Anthony	Comité Régional Hauts-de-France
DESMET Hubert	Direction Fédérale Collégiale / Pôle Vie Associative Fédérée (PVAF)
DIZET Gérard	Siège fédéral – Pôle des Activités et Culture Sportive (PACS)
DOUET GUÉRIN Mylène	Siège fédéral – Système d'Information / CF Montagne-Escalade
DUFOUR Jérémy	Comité 67 – Bas-Rhin
ELLES Gilbert	Siège fédéral – Domaine formation
ESBRI Carine	Ligue Nouvelle Aquitaine
ESCORNE Nicolas	Comité 75 – Paris
ESON Cécile	Comité 30 – Gard
FARIZIER François	Siège fédéral – Domaine International / Espace Ressources (ER)
FATIER Véronique	Direction Fédérale Collégiale / Comité 13 – Bouches Du Rhône
FAUCHON Jean-Yves	Comité 42 – Loire
FAURE Lionel	Ligue Île-de-France
FAUSTIN Stewen	Direction Fédérale Collégiale
FONSECA Antonio	Siège fédéral – Pôle des Activités et Culture Sportive (PACS)
FONTENELLE Thomas	Siège fédéral – Pôle des Activités et Culture Sportive (PACS)
FRAPPART Stéphanie	Comité 75 – Paris
FUCHS Michel	Comité 78 – Yvelines
GALLET Sylvie	Comité 68 – Haut-Rhin
GEISSER Roland	Comité 67 – Bas-Rhin
GESUALDI Madeleine	Comité 93 – Seine Saint Denis
GOMES Francois	Siège fédéral – Espace Ressources
GONZALEZ Célia	Ligue Île-de-France
GOULLAT Baptiste	Siège fédéral – EF Thématique Education à la Santé Pour Tous
GOULFERT Anne-Laure	Commission Fédérale d'Activités – Tennis
GOZIN Danielle	Commission Fédérale d'Activités – Plongée
GROB Philippe	Siège fédéral – Système d'Information
GROS Pierre-Emmanuel	Comité 37 – Indre-et-Loire
GUILLOIN Edith	Comité Régional Grand Est
HANSS Raymond	Comité 93 – Seine-Saint-Denis
HATTERER Jean-Paul	Comité 92 – Hauts-de-Seine
HELIE Tom	Comité 974 – La Réunion
HUANG YING CHIN Jean-Pierre	Commission Fédérale d'Activités – Judo
IERA Antonio	Comité 59 – Nord
IERA Roméo	Comité 37 – Indre-et-Loire
JOUANIN Evelyne	

KLEEMANN-WINTZ Anne-Marie	Siège fédéral – Pôle des Activités et Culture Sportive (PACS)
KSSIS Nicolas	Siège fédéral – Publications
KUNTZ Michel	Commission Fédérale d'Activités – Tir à l'arc
LANURIEN Didier	Comité 44 – Loire-Atlantique
LEBOEUF Marie France	Comité 92 – Hauts-de-Seine
LECOCQ Nicolas	Commission Fédérale d'Activités – Plongée
LEGER Vanessa	Comité 38 – Isère
LEGIER Patrick	Comité 30 – Gard
LENOIR Fabrice	Ligue Île-de-France
LERAY Eric	Comité 95 – Val d'Oise
LEYCURAS Yves	Comité 63 – Puy-de-Dôme
LHERMITTE Laetitia	Comité 62 – Pas-de-Calais
LITZLER Violaine	Direction Fédérale Collégiale / Comité 68 – Haut-Rhin
LOISELLEUX Dominique	Commission Fédérale d'Activités – Football
LOUNES Marie-Lyse	Comité 75 – Paris
LUCAS Emilie	Siège fédéral – Pôle des Activités et Culture Sportive (PACS)
MACHADO Céline	Comité 31 – Haute Garonne
MAGNIEN Marjorie	Comité 69 – Rhône
MAHFOUFI Mounia	Comité 94 – Val-de-Marne
MAILLARD-SALIN Véronique	Comité 25 – Doubs
MALAGOLI Gérard	Ligue Alpes Méditerranée
MARCHAND Daniel	Comité 14 – Calvados
MASSON Marcel	Comité 73 – Savoie
MEDJDOUB Abdenor	Comité 75 – Paris
MENSE Jean-Louis	Comité 13 – Bouches-du-Rhône
MERRIEN Cyril	Comité 06 – Alpes-Maritimes
MINGOT Bernard	Commission Fédérale d'Activités – Athlétiques
MONNIER Olivier	Commission Fédérale d'Activités – Volley-ball
MOUTON Cédric	Commission Fédérale d'Activités – Football
NIELLEZ Sylvain-Arnaud	Comité 29 – Finistère
NOVALES Christian	Siège fédéral – Domaine formation
PALAGONIA Antoine	Commission Fédérale d'Activités – Athlétiques
PANOUBE Christian	Comité 31 – Haute Garonne
PEIRON Robert	Ligue Alpes Méditerranée
PELFORT Ghislaine	Comité 31 – Haute Garonne
PELFORT Serge	Comité 31 – Haute Garonne
PETITET Antoine	Siège fédéral – Domaine de la politique financière
PEYRIC Jerome	Comité 13 – Bouches-du-Rhône
PIETERS Mélanie	Siège fédéral – Assistante Direction Fédérale Collégiale
PIWON Jean-Marie	Comité 59 – Nord
PUGLISI René	Comité 78 – Yvelines
RENOUX Yves	Direction Fédérale Collégiale / CF Montagne-Escalade
RIABI Sofiane	Commission Fédérale d'Activités – Football
RISS Stéphanie	Comité 68 – Haut-Rhin
ROBERT Jo	Comité Régional Bretagne
ROCA Jean-Louis	CFA – Judo / Comité 54 – Meurthe et Moselle
RODRIGUEZ Pierre	Comité 58 – Nièvre
ROUAULT Yannick	Comité 61 – Orne
RUIZ Matthieu	Siège fédéral – Domaine formation
SANTOS Franck	Comité 26 – Drôme
SAVOLDELLI Josette	Ligue Nouvelle Aquitaine / CROD
TASSY Guillaume	Comité 06 – Alpes-Maritimes
TIRBISCH Patrice	Commission Fédérale d'Activités – Omniforces
TRESPAILLÉ Nicole	Commission Fédérale d'Activités – Natation
TURON Betty	Comité 64 – Pyrénées-Atlantiques

UHRESThierry
VALLE Thomas
VANCRAEYENEST Laëtitia
VIOLET Jean Marc
WOIFFLARD Jacques

Comité 75 – Paris
Direction Fédérale Collégiale / Siège fédéral – PACS
Siège fédéral – Pôle des Activités et Culture Sportive (PACS)
CFA – Randonnée Pédestre Marche & Orientation (RPMO)
Commission Fédérale d'Activités – Vélo

ANNEXES

1. [Comptes-rendus des groupes "analyse du contexte social et sportif"](#)
2. [Comptes-rendus des groupes "relance des activités"](#)

Retrouvailles associatives		
Expression libre	Anticiper la reprise des championnats	Quels événements compétitifs ou non pour favoriser la reprise ?
De l'inactivité (voir sédentarité) à la reprise sportive		
Accueillir les publics inactifs / sédentaires		
La reprise via des activités innovantes et les perspectives de développement		
E-sport : FIFA	E-sport : E-cycling	Formation hybride
L'exemple du "Yoga Nordique"		Gym enfants à l'extérieur

3. [Comptes-rendus des groupes "accompagnement à l'engagement et au développement"](#)
4. [Comptes nationaux](#)
5. [Budget prévisionnel 2021 / 2021](#)
6. [Article "Vie fédérale : AG 2020" - Sport et plein air](#)

COMPTES-RENDUS DES GROUPES "ANALYSE DU CONTEXTE SOCIAL ET SPORTIF"

Préambule :

D'une façon globale, le groupe a eu de la difficulté de rentrer dans la tâche fixée, compte tenu du manque général de connaissance des participant-e-s sur les enjeux évoqués dans les 2 textes de lois.

L'intervention starter en séance plénière a été jugée trop politique et n'a pas permis une bonne compréhension de la situation.

Il s'exprime le besoin d'avoir rapidement un temps de travail fédéral afin de comprendre le sens et la réalité des propositions de lois.

Il est pointé que dans ces textes, des sujets idéologiques auront des incidences importantes sur le devenir de la fédération et des associations ainsi que sur la vie associative fédérée, notamment en ce qui concerne aussi bien la formation des citoyens que les réponses aux besoins de la population, ou encore sur revendiquer des moyens supplémentaires.

Comment s'appuyer sur la candidature de la FGT à la présidence du CNOSF pour faire avancer et expliquer nos propositions là où l'on agit au quotidien.

Les échanges mettent en lumière que la construction de ces textes, particulièrement celui sur le sport, mettent en lumière que nous ne sommes pas de véritables partenaires des institutions.

Le gouvernement a, selon les expressions employées, d'associations apolitiques et tournées vers plus de professionnalisation pour répondre à des appels à projets.

Comment agir quand on sait que la FSGT pèse peu sur les projets de loi et à peu de marges de manœuvre pour les faire évoluer. Il est souligné qu'avec une bonne compréhension de ces textes, suite à du travail réalisé collectivement, les associations pourraient agir au niveau local en devenant des acteurs de la politique locale et en y prenant toute leur place et cela pourrait avoir des conséquences positives pour le niveau national de la fédération.

D'une façon globale les interventions soulignent les difficultés de s'approprier ce contexte parce que l'on a perdu le sens du projet politique de la FSGT et que la situation que l'on vit depuis 1 an a laissé échapper beaucoup de choses au niveau local.

Malgré cela il y a des situations contrastées selon les comités mais globalement ces questions sont peu abordées compte tenu des difficultés évoquées.

Même si la situation est difficile, plusieurs interventions indiquent qu'il faut considérer ce temps de travail comme une première séquence d'information et qu'il y a effectivement besoin d'avoir des temps de travail pour mieux comprendre la situation.

Les interventions expriment aussi le besoin d'affirmer nos points de vue dans cette période car le libéralisme a gagné du terrain et on voit très bien les dégâts sur la population. Face à cette situation il est important de ne pas avoir peur d'exprimer notre point de vue et ce doit être la direction de la fédération qui doit en donner le sens.

On ne prend pas assez de temps pour informer les clubs et les comités et il semble important sur ces questions d'élargir notre horizon en travaillant avec d'autres organismes pour confronter les idées et points de vue, y compris des structures qui ne sont pas dans la vie associative sportive.

En conclusion le groupe réaffirme le besoin :

- De temps de travail fédéral sur les projets de lois et le contexte et d'informer ensuite les clubs du point de vue de la fédération.
- De renforcer et de développer le rôle et la place des comités dans la politique locale.
- De tisser des partenariats avec des acteurs associatifs non sportifs pour faire dialoguer le projet de la FSGT avec la diversité d'associations spécialisées. La participation de la FSGT notamment

aux universités d'été des mouvements sociaux est à réfléchir.

Contexte législatif

L'échange a tout d'abord permis à chacun, chacune d'exposer ses craintes eu égard aux difficultés déjà vécues. La question de la parité risque d'être difficile à mettre en place, car sur certains comités il y a beaucoup d'activités avec une majorité de licences masculines.

Le risque n'est-il pas d'avoir des candidatures de complaisances si c'est une obligation formelle ?

Le manque de dirigeants est déjà une réalité aujourd'hui quelque soit le genre. Le temps passé par certains militants peut faire peur dans la prise de fonctions nouvelles. Certains comités sont déjà engagés dans les démarches de renouvellement des équipes dirigeantes et de la parité (comité 58, comité 68 par exemple). Les 3 mandats maximum peuvent être un facteur de risques dans le renouvellement des élus, s'il n'y a pas de candidats.

Nous devons nous poser la question de l'accès aux responsabilités pour toutes et tous, femmes, hommes, jeunes, moins jeunes. Une des pistes est le développement des pratiques mixtes qui permet cet accès aux responsabilités de toutes et tous et un travail de fond pour solliciter toujours plus et continuellement. Il n'y a pas de personnes indispensables, il y a des conditions à créer pour assurer tout le temps cette dimension.

Le vote des clubs est perçu comme quelque chose de complexe et qui finalement viendrait à l'encontre du modèle démocratique que nous vivons.

Sur le module de formation, il faut être vigilant à ce que les questions de formation restent un droit pour toutes les fédérations, et qu'elles ne deviennent pas petit à petit les seules prérogatives des fédérations délégataires.

Ces lois, ou leur écriture actuelle, vont à l'encontre de notre projet d'émancipation, de développement de la vie associative, elles nous instrumentalisent sans nous considérer comme de réels partenaires capables de prendre notre place dans leur élaboration et la construction des politiques sportives.

ANS

Il va être important pour la FSGT de postuler sur les conférences régionales des ANS et les conférences de financement. Néanmoins, les modalités d'accès et de candidatures pour postuler à ces conférences restent floues ou méconnues.

Comment la FSGT peut-elle prendre toute sa place dans la déclinaison territoriale de l'ANS ?

Cette question reste à approfondir avec nos comités et nos ligues pour étudier les opportunités pour être présent.

Candidature CNOSF

La candidature d'Emmanuelle est très bien perçue. Il est mis en avant le besoin de mettre en adéquation le discours que nous donnons sur les valeurs et les pratiques que nous mettons en place sur le terrain.

Nos contenus ne sont pas toujours visibles, voire même vont à l'encontre de nos savoirs et des principes pédagogiques que nous avons développés. (exemple de l'apprentissage de la natation avec les brassards par exemple).

Dans tous les cas de figures (victoire ou défaite) les arguments et les valeurs mis en lumière sont extrêmement importants. Cette candidature permet d'avoir une parole forte, différente à la portée de tous.

Il est important de partager ces débats et cette candidature auprès de nos licenciés.

Concernant les 2 lois : nécessité de communiquer en interne, pour qu'on puisse s'approprier le contenu et interpeller lors des rencontres avec les clubs et mettre en avant notre point de vue.

PPL démocratiser le sport :

Concernant le sport à l'école : il doit continuer à être organisé par les enseignants, du service public ; non au désengagement de l'Etat.

Concernant le vote des clubs :

- la plupart des clubs sont des consommateurs, donc quel est l'intérêt de leur vote ? Réponse : à nous (comités, commissions) de les faire adhérer à notre projet
- opportunité pour faire un travail politique avec les clubs, pour sensibiliser les licenciés et faire émerger des militants ; ça va nous obliger dans tous nos clubs à parler de la FSGT, à leur faire prendre conscience qu'ils sont affiliés à une FD. Nous sommes une fédération qui s'engage, qui ramène à elle des gens qui ne trouvent personne pour les représenter : on est en train d'être représentatif d'une force, d'un mouvement
- la démocratie ce n'est pas voter tous les 4 ans pour un président ; la démocratie, c'est le projet qu'on mène tout au long de l'année avec les CD/CR, les CFA.

Projet de Loi confortant le respect des principes de la République :

Partenariats nécessaires au-delà du sport, sur les thèmes du séparatisme et de la laïcité.

Dans quelle mesure cette loi ne va-t-elle pas se faire retoquer par conseil constitutionnel, cour de justice européenne... ? (car différence de traitement entre les gens en fonction de leur religion).

Conséquences directes pour la FSGT = pas évidentes ni immédiates mais il y a une tendance générale à limiter les libertés publiques. Le contrat tous les 8 ans est une forme de restriction des libertés publiques, de ne pas laisser les citoyens s'exprimer pleinement.

ANS

Inquiétude de cette mise « dans des cases » avec l'ANS et les lois actuelles : fracture entre fédérations délégataires, affinitaires et les collectivités territoriales.

Candidature d'Emmanuelle Bonnet Oulaldj

Très bien pour visibilité FSGT ; on montre qu'on sait faire des choses ; super important et super intéressant. Tout ce que fait Emmanuelle Bonnet Oulaldj pour sa candidature est hautement politique ; ça renforce le projet politique FSGT.

Cela peut faire changer les mentalités dans l'avenir, peut-être pour l'élection de 2028 ou plus tard...

Intérêt à porter des candidatures au niveau départemental et régional car la candidature d'Emmanuelle Bonnet Oulaldj n'aura d'effets réels que si on est assez agressif dans les CR et CD, pour amener à avoir des gens qui se présentent. La présence dans les CDOS permet d'avoir accès à des projets, d'avoir de la visibilité, du lien avec les collectivités territoriales. Réfléchir à une stratégie fédérale pour avoir une représentation dans les CDOS/CROS : démarche volontariste pour développer notre présence dans ses structures.

Quelles conséquences des Lois en cours de discussion au Sénat pour la FSGT ? Quel positionnement/stratégie adopter ?

Bref rappel des lois en question

1. Vote direct des clubs aux AG fédérales
2. Délégation élargie à la formation des fédérations délégataires
3. Parité H/F dans fédérations et ligues

4. Limitation du nombre de mandats successifs à 3 au niveau Fédéral et Régional
5. Sport à l'école : création d'associations sportives dans les écoles
6. Renouvellement agrément des fédérations tous les 8 ans, soumis à signature charte d'engagement républicain

1. Plusieurs participants ont fait part du fait que bien souvent les clubs ne connaissent pas la FSGT. Cette nouvelle loi pourrait améliorer l'implication des clubs dans la politique FSGT. Néanmoins, une loi qui demanderait un simple vote tous les 4 ans n'est pas notée comme une méthode suffisante. Il vaudrait mieux travailler l'amélioration de la connaissance de la FSGT par le biais du maillage territorial et de la formation des dirigeants.

Certains comités ont mis en place, durant la période de crise sanitaire, des initiatives pour rencontrer les clubs et partager les valeurs FSGT, ce qui a été très bien accueilli.

2. Une crainte est formulée sur les conséquences de la loi sur la nécessité de présenter la grille des formations aux fédérations délégataires qui auraient la main mise dessus et qu'il pourrait ainsi y avoir de la mise sous tutelle des fédérations non délégataires par les fédérations délégataires.
Jusqu'alors, la délégation ne portait que sur les titres décernés et la sécurité.
3. La parité est une bonne idée dans le principe mais ce sera plus complexe dans la réalité. Ce sera probablement un levier pour soutenir et créer des initiatives pour améliorer l'implication féminine mais ce n'est pas suffisant pour faire progresser l'accès des activités physiques et sportives pour toutes et tous, cela passera surtout par un travail sur le contenu des activités.
4. Le cumul de trois mandats est souligné par une participante comme étant une bonne idée mais qui nécessite aussi de veiller à assurer le renouvellement des équipes.
5. Sur le sport à l'école, il ne faut pas confondre la pratique sportive et l'éducation physique **assurée par des enseignants formés**. Le risque de cette loi est de faire disparaître l'EPS.
La création d'associations viendrait en concurrence du sport scolaire.
6. **Le renouvellement de l'agrément tous les 8 ans conditionné à la signature d'une charte qui stigmatise une partie de la population remet en cause les libertés fondamentales et le principe de laïcité. D'une situation de confiance avec les fédérations, on passe à une situation contraire**

Un débat a eu lieu sur l'élection de la DFC et la présentation d'une liste unique à voter. L'absence de plusieurs propositions permet d'éviter des affrontements qui laissent souvent des traces auprès des militants. La "démocratie" FSGT est plutôt axée sur le consensus et la discussion en cas de problèmes ainsi que d'éviter la hiérarchisation avec un fonctionnement pyramidal et la DFC au sommet. Néanmoins, il est noté que l'avantage des listes différentes permet peut-être une meilleure transparence (présentation de programme par exemple).

Quelle perception et analyse de la déclinaison de l'ANS par les comités au niveau régional ?

Le sujet n'a pas abouti à des échanges.

Il faut juste noter le désengagement de l'Etat avec renforcement d'une logique de contrôle
Aspect positif, le PS fédéral

Deux mois après l'annonce de la candidature d'Emmanuelle Bonnet Oulaldj au CNOSF, quelle perception des conséquences pour la FSGT ? Comment poursuivre la dynamique au-delà de l'élection qui se tiendra le 29 juin ?

La candidature est bien accueillie par tous. Elle permet de faire connaître la FSGT ainsi que ses valeurs, les alternatives au sport de haut niveau.

Le débat "est-il possible de remporter l'élection ?" a eu lieu. A priori vu que la candidature provient d'une fédération non délégataire, cela semble impossible (même si c'est l'occasion de changer les règles).

Néanmoins, comme remporter cette élection semble difficile, il est intéressant de le réaliser et de dire que l'enjeu est plus de faire connaître la FSGT. À titre d'exemple, c'est par cette candidature que certains clubs et adhérents ont pris conscience de ce qu'est la FSGT et qu'ils y sont adhérents.

Les cadres d'État

La problématique du départ des cadres d'État n'est pas uniquement une problématique qui touche la FSGT mais qui touche aussi les autres fédérations. Elle n'est pas non plus nouvelle mais elle est plus marquée ici à la fois à cause de la période, car cela touche aussi plusieurs cadres en même temps et que la FSGT est historiquement pauvrement pourvue en cadres d'État.

Cela pose la question de la pérennité de tout le travail mené sur le BF, caroline, etc porté par les cadres d'État. Cela va nécessiter une création d'un poste (ce qui est un effort particulièrement important en cette période).

La proposition de Michel Crémonesi est bien entendu soutenue et il y a des interrogations pour savoir s'il n'est pas possible d'apporter du soutien au niveau régional en plus de la démarche initiée au niveau fédéral.



Lois

Quelles conséquences des Lois en cours de discussion au Sénat pour la FSGT ? Quel positionnement/stratégie adopter ?

Il y a une complexité à faire voter les clubs. La question est "Comment favoriser le vote des clubs ?". Un constat est fait, il y a une diminution du nombre des clubs investis lors des temps institutionnels, une réflexion doit être faite autour de l'investissement de ces derniers lors de ces temps et de la forme de cet investissement.

Quels sont les moyens de la FSGT pour faire face à cette loi ?

La FSGT doit réussir à recréer un lien avec ses clubs afin de lutter contre l'isolement des clubs de la fédération. Il est important d'intégrer les clubs dans les décisions et de les faire devenir acteurs sans alourdir la charge de ces derniers. La communication doit être renforcée afin de plus toucher les clubs.

Le vote direct n'est pas le seul levier pour renouer le lien avec les clubs.

Il a été rappelé que la FSGT n'a pas attendu cette loi pour avancer sur le sujet des principes républicains et de la laïcité. C'est un sujet sensible qui mérite d'être réfléchi et débattu. De plus, le sens

de républicain dépend également de l'État et du gouvernement qui impose cette loi (donnée qui peut changer à l'approche des élections).

ANS et déclinaison

Quelle perception et analyse de la déclinaison par les comités au niveau régional ?

Il y a une interrogation sur l'implication des comités par rapport à la mise en place des conférences territoriales. Le niveau d'information est-il suffisant (concernant l'ANS et ses actions) pour susciter de l'investissement dans les comités ? Toutefois il a été rappelé qu'il y a un représentant / correspondant par comité / région pour relayer les informations, cette information doit également être largement relayée afin de rester correctement informé.

Le contexte ne favorise clairement pas les échanges avec les clubs entraînant une complexité à travailler sur les dossiers déposés ainsi que sur la rédaction des bilans à faire avec eux.

La formation des dirigeants sera importante pour une meilleure prise en main sur ce genre de thème et pour favoriser l'intégration et l'investissement des nouveaux présidents ou dirigeants de clubs. Il y a une attente assez importante autour de cette formation.

Candidature CNOSF

Deux mois après l'annonce de la candidature d'Emmanuelle Bonnet Oulaldj au CNOSF, quelle perception des conséquences pour la FSGT ? Comment poursuivre la dynamique au-delà de l'élection qui se tiendra le 29 juin ?

Cette candidature permet et a déjà permis d'obtenir une bonne visibilité pour la fédération, il faut alors profiter de cette présence pour acquérir une notoriété (ainsi que la conserver) et utiliser les différents médias. Il est important de rester dans le paysage médiatique sportif. Elle aura également permis de faire connaître les valeurs de la fédération au niveau des autres fédérations. Cette nouvelle notoriété doit être récupérée par les comités et ligues pour développer leur communication sur leur territoire et valoriser leurs actions.

COMPTES-RENDUS DES GROUPES "RELANCE DES ACTIVITÉS"

Relance ces activités / Retrouvailles associatives : Expression libre

Dans un premier temps, le groupe a essayé de délimiter le sens du concept de "retrouvailles associatives", l'associant à des envies, des sentiments, des besoins ressentis par les acteurs de la fédérations à tous les niveaux : la volonté de pratiquer ensemble ; la recherche de liberté et épanouissement ; le besoin de maintenir le lien associatif fédéré et créer de nouveaux liens, de nouveaux projets relancer les activités.

Ensuite, le groupe s'est penché sur les actions à mener sous trois échéances (dès demain, à l'été, à la rentrée) :

- À court terme : trois éléments reviennent de manière récurrente peu importante le niveau de la fédération. En premier lieu, le besoin de se retrouver physiquement de rassembler les forces vives de chaque structure FSGT. En second lieu, donner la priorité à la reprise immédiate des activités en mettant de côté les visios et autres réunions et en retournant au plus vite sur le terrain. En troisième, l'importance d'organiser des initiatives locales compétitives ou non en pensant peut-être à de nouveaux formats. En fil rouge est soulignée l'importance de ne pas être attentiste.

- À moyen terme : le sport FSGT doit occuper le terrain pendant les vacances d'été et le niveau fédéral doit lancer le mouvement ! Il s'agirait d'organiser des fêtes du sport, des temps forts partagés, des animations, comprenant aussi des espaces de rencontre et d'expression. Il faudra revendiquer l'accès aux installations en juillet et en août qui sont traditionnellement fermées pour entretien.
- À long terme : Ici le travail à mener se différencie un peu en fonction des échelons. Les comités pour réaliser un travail de proximité à faire avec les responsables de clubs pour redémarrer la machine. Avec l'idée de commencer à rapidement communiquer auprès des clubs sur l'avoir et les inviter à l'AG du comité. Au niveau de la fédération entière il s'agirait de repenser l'organisation des compétitions sportives : on réfléchit à des mini-championnats sur 3 mois par exemple, car rien ne nous garantit qu'il n'y aura pas de nouveau confinement en décembre prochain. L'idée générale est de gagner en souplesse et en flexibilité dans toutes nos formes d'organisation.

Relance ces activités / Retrouvailles associatives : Anticiper la reprise des championnats

Dans un premier temps, les réflexions en cours de la stratégie de reprise des championnats de FA7 en région parisienne ont été présentées. L'idée majeure est la volonté de fonctionner en plusieurs phases pour prendre en compte le risque de nouveaux arrêts au cours de la saison.

Ensuite les échanges du groupe ont abouti à une série de principes à développer et affiner pour cadrer la reprise des championnats dans un contexte qui restera sûrement incertain la saison prochaine :

- Prendre conscience du risque de pertes d'équipes, et des conséquences financières, si les activités ne peuvent pas reprendre normalement la saison prochaine. Pour faire revenir un maximum d'équipes, il faut se transformer temporairement.
- Organiser des activités, même limitées, dès cette fin de saison si possible pour se retrouver, se préparer physiquement.
- Reprendre par étapes, par phases, pour gérer le risque d'arrêt des activités, avec une première phase qui doit permettre d'intégrer les équipes au fil de l'eau, une reprise progressive pour éviter les blessures. Cette organisation va nécessiter plus de travail au niveau des comités afin gérer plusieurs phases de reprise et de validation des licences au lieu d'une seule en août /septembre.
- Faire connaître les stratégies de reprise et d'aides au clubs dans les comités.
- Besoin de temps spécifiques par activité pour définir les modalités de reprise

Relance ces activités / Retrouvilles associatives : Quels événements compétitifs ou non pour favoriser la reprise ?

Dans un premier temps est présentée la réflexion menée par les acteurs de la CFA football et le comité 61 autour d'un évènement à adapter après une saison en berne : la fête des foot. Dès lors apparaît une série d'éléments à prendre en compte : réflexion sur les dates / rencontre entre zones / contenu : mixte, ouverture aux matchs amicaux, mise en place d'un tournoi amical / incitation des clubs à revenir / reprise en douceur. Et en fil rouge, cette question maintenant classique : comment gérer l'incertitude dans la mise en place d'un tel évènement.

Après ce premier témoignage, les membres du groupe sont invités à partager leurs idées, réflexions, projets d'initiatives à mettre en place dès que sera autorisée la reprise des activités. Le constat est qu'il y a un foisonnement sur ce sujet avec beaucoup d'initiatives prévues ou en cours d'élaboration au niveau des comités et des CFA. Beaucoup de choses ont été présentés :

- Le volley : mène actuellement une réflexion pour occuper la période estivale avec une "fête des beach"
- Dans les Alpes-Maritimes : il y a une volonté de surfer sur les pratiques extérieures en pleine nature ou en milieu urbain. Avec une initiative déjà menée en janvier qui fut une réussite la "faites des sports de nature" qui a réuni 120 personnes. L'idée est de développer une formule de rencontres familiales sur les 4 saisons de l'année en fonction du territoire (mer/montagne/urbain) simple, accessible, et ouverte (pas d'obligation de participer à l'ensemble de la formule). L'autre stratégie est de travailler sur la mise en place de jeux inter-entreprises.
- La natation : envisager de mettre en place un évènement festif pour remplacer dans un premier temps les championnats et mettre la dimension performance au second plan le temps de la reprise. La question est alors de savoir comment innover sans être dans la compétition, apporter quelque chose de nouveau qui n'est pas proposé ailleurs
- Le comité Haute-Garonne : il ne faut pas juste considérer la notion d'événements. L'occupation du terrain est bien plus importante. Il y a néanmoins plusieurs projets aussi. D'abord autour des sports collectifs fin juin avec la découverte du foot à 7 et walking. Puis en septembre un gros projet de 1500 participants avec Toulouse métropole sur le format de la découverte et de l'ouverture à tous publics.

D'autres projets d'initiatives ont été présentés, une question reste toutefois en suspens : quid des comités, des CFA qui n'ont pas les moyens, les forces pour se projeter sur de tels évènements, sur une réflexion sur le contenu des rencontres sportives à adapter dans un contexte incertain ? En effet, il a été plus difficile de penser une stratégie collective et fédérale, à la pertinence ou non d'initiatives nationales. Quelques principes à partager tout de même :

- il faut peut-être penser aux regroupements d'activités, à la dimension omnisport de la FSGT traduite certes dans les valeurs mais aussi dans la possibilité de pratiquer une diversité de disciplines.
- il y a peut-être un travail à mener pour partager les idées, les expériences et initiatives réussies et les fédéraliser (nage ton canal par exemple).
- le contexte impose d'innover dans le contenu des rencontres sportives à proposer, il faut le faire en s'appuyant sur l'existant (exemple des pratiques partagées).

[Relance ces activités : Accueillir les publics inactifs / sédentaires](#)

ACCUEILLIR LES PUBLICS INACTIFS / SÉDENTAIRES

Comment accueillir les publics inactifs / sédentaires (depuis cette dernière année ou même avant), ayant peut-être aussi été atteints par la Covid-19 ou d'autres pathologies ?

Intervenant starter : Philippe Grob
Animatrice : Anne-Laure Goulfert
Rédacteur.trice : Gilbert Elles

Participants au groupe : Pascal BLANCHET (CFA Volley), Ghislaine PELFORTH (CD31), Evelyne JOUANIN (Comité 37), Madeleine GESUALDI (Comité 67), Betty TURON (Comité 64), Murielle CASAROLI (Ligue Occitanie), Cécile ESON (Comité 75), Thierry DELONCHAMP (Domaine International), Guy BAUDENINIERE (Comité 49), Marjorie MAGNIEN (Comité 69)

Absent.s : DELGADO Bernard, LEYCURAS Yves, PUGLISI René

Après l'intervention de Philippe sur l'accueil des publics sédentaires dans son club de plongée, le groupe devait répondre aux trois questions suivantes :

1. A l'échelle de ma structure (Comité, Ligue, CFA) comment se saisir de l'accueil des publics sédentaires, voire atteints de pathologies pour proposer une nouvelle offre sportive à des publics éloignés de la pratique ?
2. Quels sont les leviers, les freins ? Comment se saisir du contexte de crise sanitaire qui offre une réelle opportunité de développement vers ces nouveaux publics ?
3. Cette dynamique peut-elle rejoindre la question de l'accueil des publics débutants dans une activité. Si oui, quels leviers, quels moyens y associer ?

Il s'est avéré que beaucoup de présents n'avaient pas choisi ce groupe et la motivation à intervenir s'en est fait ressentir. Pour motiver l'expression du plus grand nombre nous avons laissé la place à chacun même si les échanges s'éloignaient du sujet initial. Toutefois quelques idées sont à tirer, de nos échanges aussi pour l'EF ESPT, que pour le PACS et plus largement.

1. A l'échelle de ma structure (Comité, Ligue, CFA) comment se saisir de l'accueil des publics sédentaires, voire atteints de pathologies pour proposer une nouvelle offre sportive à des publics éloignés de la pratique ?
 - Le Comité 94 organise diverses activités (défi sports seniors) sur une journée sportive ouverte aux licenciés. Avec une consigne, il faut amener un invité non licencié !
 - Proposer sur ce type d'initiatives une partie découverte de la FSGT et de la licence multisports,
 - Les pratiques en extérieur (randonnée, marche nordique, ...) sont autorisées depuis le 15 décembre. Dans ce cas, il semble que la licence multisports FSGT n'a été que très (trop ?) peu utilisée par les adhérents pour découvrir les activités autorisées,
 - Les sports collectifs comme le basket ou le volley sont arrêtés depuis mars 2020. Le Comité Occitanie s'est rapproché de l'Université STAPS de Toulouse pour proposer aux étudiants d'organiser, dans le respect des règles sanitaires, des séances de remise en forme, de préparation physique générale (contre une participation financière symbolique).

2. Quels sont les leviers, les freins ? Comment se saisir du contexte de crise sanitaire qui offre une réelle opportunité de développement vers ces nouveaux publics ?
 - Globalement se pose partout le problème de la forme physique actuelle des adhérents. Celle-ci sera très hétérogène entre ceux qui ont tout arrêté et les différents niveaux de pratiques sportives au quotidien,
 - Comment tester pour respecter l'intégrité physique des adhérents ? Un nouveau de classeurs de test est en cours d'édition par la FSGT. Il devrait être disponible sous une forme numérique d'ici septembre.
Les initiatives et évènements (retrouvailles associatives) de rentrée au niveau des comités pourrait proposer le passage des tests de la condition physique
 - Si pendant les confinements 1 et 2, le chantier Santé a fourni des exercices au quotidien, cela a représenté une charge de travail énorme et il n'a pas été possible de satisfaire toutes les demandes. Cette option a été abandonnée pour le confinement 3.
 - Des comités, des CFA ont réclamé des protocoles de reprise sportive activité par activité mais avec plus de 100 activités sportives à la FSGT, il serait irréaliste de demander à l'espace Santé de produire pour toutes les activités. Par contre l'EF Santé se propose d'accompagner les CFA qui produiraient déjà un premier travail. Toutefois il peut-être envisagé par l'espace santé de

produire un document de préparation physique général multisports unique de reprise des activités.

- Les animateurs seront sur « le pont » pour surveiller tout cela et éviter les blessures !
- La préparation physique sera à adapter par les animateurs à la reprise des pratiques. Reprise progressive pour les seniors ? ou par niveau de forme ?
A l'avenir il faudrait former les animateurs à la préparation physique respectueuse de la santé.
- Pour les championnats fédéraux, il faudrait envisager qu'ils soient de vraies fêtes sportives multisports, on utilise le championnat d'une activité pour proposer plein de pratiques FSGT multisports à faire découvrir. Cela pourrait investir les clubs de tous un comité dans le projet d'un championnat et pas seulement ceux d'une activité. Ce côté de fête omnisport autour des championnats pourrait être inscrit dans la charte d'organisation d'une épreuve fédérale.

3. Cette dynamique peut-elle rejoindre la question de l'accueil des publics débutants dans une activité. Si oui, quels leviers, quels moyens y associer ?
 - Le Volley reste un sport intensif et très technique. Se pose le problème chez eux le problème d'intégrer les débutants à qui il faut proposer une préparation physique particulière. Il y aurait une opportunité d'accueil et développement avec l'activité Soft Volley.
 - Quartiers difficiles : travail envers les femmes, beaucoup sont sédentaires, à faire entrer, rester et progresser au sein de la FSGT
 - Travail vers les Comités d'entreprise (Volley)
 - Proposer des tests physiques à tous permettra à chacun de se situer et aussi de montrer aux inactifs qu'il leur est possible d'avoir une activité physique.

Relance des activités : Retour des publics seniors éloignés des pratiques par la crise sanitaire

RETOUR DES PUBLICS SENIORS ÉLOIGNÉS DES PRATIQUES PAR LA CRISE SANITAIRE

Intervenant : Tom Hélie
Animateur : Tom Hélie
Rédactrice : Véronique Maillard Salin

Comment faire revenir les publics seniors éloignés des pratiques par la crise sanitaire, et parfois déconnectés des propositions de substitution (vidéos, visios...) ? Quelles propositions pédagogiques et de vie associative leur offrir ?

Cas concret : De l'animation en visio à l'animation "en vrai" pour les seniors du comité 92

11h45 - 12h : Présentation du cas starter par Tom (10' de présentation et 5' de questions pour aller plus loin)

Contexte : 2 ans de cours sport santé au sein du club avant crise avec 30aine de personnes

- 1) Comment les cours/séances des publics seniors se sont-ils déroulés durant la crise ? En visio au 1er confinement puis cours dans l'espace public en juin-juillet. Reprise de la visio au 2nd confinement maintien des cours jusqu'à aujourd'hui.

Pourquoi une telle démarche ? Pour essayer de pérenniser l'activité du club (215 adhérents en 19-20 - 65 en 20-21) et des adhérentes dans un objectif de maintien de la CP. Comment le club/comité s'y sont pris ? Accompagnement pour prise en main de l'outil "visio" Quels en ont été les résultats ? 10 personnes de manière régulière 20aine de personnes touchées. Y-a-t-il eu des arrêts / abandons ? Oui, certaines ont décroché (difficulté technique, lassitude de la visio...)

- 2) Quelle reprise est envisagée avec ses publics ? Difficultés au niveau du club concernant le retour des licenciés et aussi la suppression de sa salle. Dans l'idée, on se prépare à reprendre en espérant obtenir une nouvelle salle ou des créneaux. Quelles propositions pédagogiques et de vie associative leur offrir ? Diversifier les activités proposées avec notamment de se réappropriier les espaces publics.
- 3) Le club/comité a-t-il une perspective d'élargir ses propositions de séances pour accueillir de nouveaux senior.e.s ? Perspective d'accueillir du sport sur ordonnance et d'ajouter des pratiques telles que la marche nordique ainsi que le walking foot.

12h - 13h : Échange en groupe autour des questions suivantes :

- 1) À l'échelle de ma structure (comité / ligue / CFA), comment se saisir de l'accueil des publics seniors toujours plus nombreux en France? Pour proposer une nouvelle offre sportive à des publics éloignés de la pratique ?

Bernard Mingot pour marche nordique : reprise ou pas car pas d'arrêt de l'activité ; 150 personnes par semaine ; les sorties se font par groupe de 6 personnes ; il y a 30 animateurs pour 250 adhérents ; chaque animateur fait 2 à 4 sorties par semaine ; il y a même afflux d'adhérents par migration des sports en salle vers le sport de plein air (vélo, rando, yoga nordique, marche nordique...) ; sur 160 personnes, 44 ne sont pas revenues, 80 nouveaux pour atteindre le chiffre de 180 personnes.

d'où la difficulté d'accueillir tout le monde ; certaines personnes sont diminuées sur le plan physique, la moyenne d'âge se situant autour de 62 ans ; certaines sont moralement touchées;

Florence et Hélène (Val de Marne) : depuis le départ en retraite de Martine Favier, attente de reprise du poste. le défi sénior a permis un rassemblement club des plus de 50 ans en salle ou en extérieur : mais a été fait en extérieur l'année dernière ; semaine sportive en direction des retraités, semaine sport santé du 17 au 22 Mai (foot marché, gym sur chaise, course orientation, bi-athlon, hand-marché...)

Michel Canillot : club amitié nature qui date de 1936 environ 200 adhérents : favoriser accueil, plein air est une bonne activité ; moyenne d'âge importante ; proposition randonnée montagne marche nordique gym yoga tennis badminton en salle (suspendu depuis 2020) ; transfert de certaines personnes vers d'autres activités type marche nordique ; possibilité de par urbain et périurbain (zone de 10 km) , pour la randonnée, c'est un peu plus difficile du fait des 10 km.

Joseph (Guadeloupe) : beaucoup d'incompréhension pratique mais pas de compétition (vélo) ; les salles de sport sont à l'arrêt ; difficultés car peu de prise de licences ; il y a une randonnée pédestre par mois. En Guadeloupe, il n'y a pas de limitation de kilomètres. Pour le vélo, chaque dimanche matin, une 4 voie est réservée pour la pratique des cyclistes ce qui fait une grande concentration de personnes à cet endroit.

Pierre Rodriguez (58) : crainte de revenir en groupe ; la gym se relance en extérieur, c'est un peu lourd à gérer mais intéressant pour faire revenir le public. La section marche concerne une population vieillissante, un public plus jeune venait mais pas de renouvellement à cause de l'allure ; il faudrait essayer de faire de la marche active pour ces personnes. difficile car peu de renouvellement.

Pour le SSO, pas forcément identifié mais se fait déjà (intégration de personnes ayant des problèmes de santé), il faudrait essayer de démystifier la formation.

Joel Delarue (11) : pas de club ancien/jeune surtout le problème du couvre-feu ; pour les seniors, marche vélo ; autres activités mixtes appréciées (walking-foot) ; pour la plongée pas de piscine ce qui implique sorties en mer.

Jean-Louis Bai (95) : de grosses difficultés sur foot à 7, foot à 11, volley : année blanche ; peu de seniors sont intégrés aux équipes ; il y a une perte importante de contact car peu de personnes et de bénévoles au sein du comité ; essayer de pérenniser les activités actuelles

Jamil : dangereux de catégoriser les personnes ; réflexion à avoir sur le SSo au niveau fédéral à mettre au cœur de l'activité sportive (culture sportive) ; plusieurs dimensions : quelles offres pour que cela concerne tout le monde ; comment faire pour que ces personnes rentrent dans l'activité. prendre en compte les possibilités physiques à la pratique. se pose la question de l'encadrement, de la limitation du nombre des participants ; il faut mettre également l'accent sur la formation des animateurs et également des dirigeants ; la formation reste une question très importante, il faut multiplier les initiatives de formation

2) Quels sont les leviers ? Les freins ? Comment se saisir du contexte de crise sanitaire qui offre une réelle opportunité de développement vers ses nouveaux publics ?

difficultés de remise à niveau ; formation basique reprise des cours ; les adhérents reprennent plus tard ce qui implique de faire des groupes de niveau. Il faut être attentif aux personnes qui reprennent. SSO : 6 saisons mais peu de seniors qui veulent être reconnues comme malades en arrivant avec un certificat médical ; certains médecins qui freinent un peu pour faire cette ordonnance (responsabilité civile et pénale engagées).

Crise : impact négatif mais opportunité, il faut occuper le terrain rapidement, avoir une stratégie d'offres (journée sportive sport pour tous). l'inactivité concerne aussi bien les jeunes que les seniors.

3) Faut-il repenser / renforcer la dynamique fédérale autour des publics seniors ?

Proposition par mutuelle de prise en charge sur 2 ans (MGEN), il existe déjà un partenariat avec la MDS au niveau fédéral et en Ile de France avec Rev'Diab ; faire attention à ne pas être happé. La labellisation du club est soumise à la condition d'animateur sport santé dans l'activité.

les thèmes à ressortir : développer les activités de plein air, les mutuelles qui remboursent (exemple de la MGEN sur 2 ans); craintes des personnes à reprendre, faire des propositions de nouvelles offres à l'extérieur car crainte en salle

reprise : mise en place de 2 autres offres :

- marcher dans un parc urbain, marche nordique ou pas
- marche urbaine hors parc lié à la découverte du patrimoine, 2 calendriers qui ont eu du succès ; marche plus légère et plus rythmée.

être innovant et réactif ; offres qui peuvent valoriser l'accueil des seniors

Diversification de l'offre, difficultés de trouver des encadrants ; des stages de formation sont mis en place mais beaucoup de personnes en ALD ne veulent pas forcément être reconnues comme ça ; il faut faire des groupes de même valeur

Tom : il faut renforcer la dynamique fédérale pour aller vers une formation d'animateur et accueillir et diversifier nos offres, faire des initiatives et montrer ces activités.

les clubs sont dans une certaine dynamique d'activités, pas forcément de soutien local, chacun travaille dans son coin d'où l'importance de fédérer et de ne pas faire de concurrence au sein de la même fédé ; importance de la proximité. faire un travail en réseau mise en relation ; il peut y avoir une concurrence entre clubs suivant les régions.

échange partage

LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ESPORT : FIFA

Intervenant starter : Thomas Valle
Animateur : Thomas Valle
Rédacteur : Laetitia Vancaeyenest

Un premier tournoi fédéral de e-sport a été mis en place durant la crise sanitaire en prenant appui sur le jeu de football FIFA 21 avec pour objectif de maintenir le lien avec les adhérents et d'explorer cette potentielle nouvelle activité. Le succès rencontré par cette première initiative fait naître des perspectives au-delà de la crise.

Cas concret : l'organisation du premier tournoi fédéral FIFA 21 entre décembre 2020 et février 2021

→ Échange en groupe autour des questions suivantes :

- 1) À l'échelle de ma structure (comité / ligue / CFA), comment se saisir de la dynamique esport (FIFA, e-cycling...) pour proposer une offre sportive nouvelle aux adhérents FSGT ?
- 2) Quels sont les leviers ? Les freins ? Comment se saisir du contexte de crise sanitaire qui offre une réelle opportunité de développement de ces nouvelles pratiques ?
- 3) Quelle dynamique fédérale pour la dimension esport ?

Introduction :

Depuis mai 2020, la réflexion sur le esport est en cours au sein de la FSGT.

La première expérience a été lancée en décembre 2020 sur le jeu FIFA. Le jeu FIFA a été retenu car c'est le jeu de esport le plus populaire.

Le tournoi était ouvert à tous les licenciés à partir de 12 ans. Il était organisé sur 2 consoles : Playstation 4 et Xbox One. La formule prévoyait au moins 4 matchs pour chaque joueur (3 matchs de brassage et un match à élimination directe minimum).

Nous avons diffusé les finales en février 2021 en direct commenté, grâce à un partenaire, Vegacy, association située à Lille. Cette diffusion a été un vrai plus pour notre tournoi et nous a permis de mettre en avant les valeurs de la FSGT et la manière dont elle compte appréhender le esport.

Ainsi, nous avons pu appuyer sur la licence omnisports qui permet aux joueurs de e-sport de pratiquer une activité physique en parallèle avec cette même licence.

Le fair-play du tournoi a également été souligné notamment grâce à une organisation mettant au centre la rencontre humaine (les joueurs fixent eux-mêmes leur match et prennent donc contact en amont) et l'absence de cash-prize.

Quelques chiffres :

Sur 120 inscrits, 100 étaient issus des activités foot. Mais il est à noter que le gagnant du tournoi PS4 est un cycliste.

Les participants étaient issus de 17 comités différents.

Au niveau des âges, la répartition est la suivante :

- de 12 ans à 18 ans : 3
- de 18 à 25 ans : 25
- de 25 à 35 ans : 69

- de 35 à 45 ans : 20
- plus de 45 ans : 3

L'objectif est maintenant de consolider le projet au niveau national (un premier championnat fédéral aura lieu entre avril et juin 2021) mais aussi de développer les compétitions au niveau local.

Un bilan complet a été envoyé à tous les comités. L'objectif est de donner des éléments aux structures qui souhaiteraient se lancer sur le e-sport.

Le e-sport est une activité avec un vrai potentiel de développement, notamment sur le côté associatif qui aujourd'hui existe très peu et il nous semble important de poursuivre le travail, même lorsque la Covid sera derrière nous.

Comment poursuivre le développement du e-sport à la FSGT ?

Le but est de pérenniser la pratique du e-sport après le confinement. Des championnats locaux seraient une perspective intéressante pour tisser un réseau et permettre à l'activité de se développer à long terme.

Le comité Paris va organiser un tournoi à partir de fin-avril. L'idée est notamment de s'appuyer sur les joueurs qui ont pris part au tournoi fédéral.

Dans le comité 13, l'activité intéresse également. Patrick Martinez, notamment en charge du FA7, pourrait prendre en charge l'organisation de compétition dans ce département.

L'important est de développer l'activité à la manière FSGT, à l'instar du premier tournoi fédéral. Tout d'abord, l'enjeu ne doit jamais être supérieur au jeu.

D'autre part, nos compétitions, en ligne ou non, doivent rassembler des êtres humains avec un nom, un prénom, issus de clubs FSGT, et pas juste des joueurs utilisant un pseudo anonyme. Elles doivent également permettre à tous les joueurs de participer et d'y trouver leur compte, quel que soit leur niveau.

Le contact en amont entre les joueurs est également un plus indéniable.

Aujourd'hui, le e-sport se structure essentiellement autour du haut-niveau (joueurs pro) et de l'argent. La FSGT a un réel intérêt à travailler à la structuration du e-sport amateur et associatif.

Pour information, la FFF a également mis en place un tournoi. L'organisation était pyramidale : 1 tournoi par club, le gagnant fait le tournoi départemental. Le gagnant fait le tournoi régional. Le gagnant fait le tournoi national.

Avec le temps, la question se posera aussi la question du coût du matériel (300€ la console, 60€ le jeu et 60€ l'abonnement pour jouer en réseau durant 1 an). Une des solutions serait d'avoir ce matériel dans les comités pour permettre aux personnes qui n'en ont pas les moyens de participer aussi.

Organiser des manifestations en présentiel avec des stands e-sport est aussi intéressant pour faire découvrir l'activité aux personnes qui n'ont pas forcément les moyens financiers.

Même si à ce jour pérenniser les tournois FIFA et les courses connectées est prioritaire, l'objectif est à terme de s'ouvrir sur d'autres jeux plus familiaux, comme Mario Kart ou Mario Smash Bros par exemple. Ces jeux conviviaux permettraient d'avoir une interaction différente, notamment les familles qui pourraient pour la première fois participer ensemble à un tournoi.

Des jeux de basket, de courses automobiles ou bien encore Just dance (danse sur un tapis dédié) sont des jeux qui, avec le temps, pourront aussi être mis en place au sein de la FSGT.

Le choix des jeux est important car il est primordial que nous puissions rester au plus proche des valeurs de la FSGT. Les jeux de tir comme Fortnite ou Call of Duty sont très populaires mais sont très éloignés de nos valeurs. C'est pour cela que nous avons fait le choix de ne pas nous en occuper.

Relance des activités / Esport : E-cycling

LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ESPORT : ECYCLING ET COURSES CONNECTÉES

Présent.e.s : BACARI Nadjibou, BONNIN Jean-Marie, COURANT Josette, COUPET-SARRAILH Vincent, DUFOUR Jérémy, FAUSTIN Stewen, FONTENELLE Thomas, GALLET Sylvie, LUCAS Émilie, MAHFOUFI Mounia, MALAGOLI Gérard, MARCHAND Daniel, PUGLISI René, ROUAULT Yannick, WOIFFLARD Jacques

Excusé.e.s : BONNEMAISON Laurent, BOUZID Lynda

Une dynamique d'organisation de courses connectées, d'abord locale puis fédérale, s'est mise en place durant la crise sanitaire et a permis un maintien de temps sportif conviviaux et essentiels pour les cyclistes FSGT. Cette dynamique fait naître des perspectives au-delà de la crise.

Cas concret : l'organisation d'une course par la Team French Camaraderie (72) / naissance d'un collectif fédéral

Pour retrouver la présentation de Vincent, cliquez [sur le lien suivant](#).

Vincent présente en premier lieu la démarche locale qui a poussé son club "french camaraderie" à organisé une course virtuelle de ecycling (courses de vélo sur home trainer connecté grâce à l'application Zwift) à destination des cyclistes de son réseau. L'événement n'était pas réservé aux seuls adhérents FSGT mais a permis à un certain nombre de clubs FSGT d'y participer. Il s'agissait des "6 heures du confinement", épreuve d'endurance à laquelle on pouvait participer individuellement ou en relais, et qui a permis à une soixantaine de participants de prendre part à un événement "compétitif" alors même qu'ils étaient confinés à domicile.

Vincent présente en second lieu la démarche fédérale initiée autour d'un collectif de responsables FSGT ayant, comme lui, organisé des courses virtuelles à l'échelle locale : la Ecycling FSGT Race. 3 premières courses ont été organisées au mois de mars 2021 et ont permis à 149 licenciés FSGT (adhérents vélo), issus d'une centaine de clubs et de 33 comités différents. Les inscriptions ont dû être closes au bout de deux jours en raison du succès de l'initiative. Les 3 courses étaient des événements conviviaux mais à la fin desquelles un classement était élaboré.

Cette première démarche fédérale a convaincu le collectif de prolonger l'aventure en mettant en place une première saison Ecycling FSGT Race de mi avril à fin mai, en attendant la reprise des courses non virtuelles. L'activité Ecycling est complémentaire à l'activité cyclisme, c'est pourquoi cette activité va certainement se poursuivre au-delà même de la crise sanitaire et des contraintes qui en découlent.

Après la présentation, les participants étaient invités à répondre à trois questions dont les réponses ont fait l'objet de la restitution ci-dessous :

1) À l'échelle de ma structure (comité / ligue / CFA), comment se saisir de la dynamique sport (FIFA, ecycling...) pour proposer une offre sportive nouvelle aux adhérents FSGT ?

Des projets "activité connectées" se sont mis en place localement avec la crise sanitaire à l'image de celui présenté par Vincent sur le Ecycling dans la Sarthe, mais bien au-delà (gym connectée, courses à pied solidaire comme le tour du monde en relais du comité 93 etc.)

Au niveau du comité 94, la crise a entraîné des réflexions sur les activités comme par exemple sur la dimension enfant avec un travail sur les pratiques extérieures, qui est finalement presque l'inverse du sport.

Il y a également le projet d'organiser une course à pied connectée, pour faire vivre la Viviccita, qui ne peut pas avoir lieu cette saison dans les conditions habituelles. Une application a été développée avec la participation de plusieurs comités, l'idée est d'organiser la course sur un parcours déterminé (et "gpéisé") où chaque participant viendrait courir sur un week-end, quand il le souhaite. Le fait d'être sur un même parcours permet de mettre les coureurs sur un pied d'égalité et de dépasser l'aspect solidaire des courses connectés pour être plus sur une dimension "performance". Cette initiative permet de conserver un lien qui permet de mobiliser en vue de la fin de la crise et ouvre une opportunité pour l'après crise de joindre de nouveaux partenaires et de faire connaître la FSGT.

Globalement, si pour les comités il y a un vrai enjeu à mettre en place des activités connectées - au-delà même de la crise sanitaire (voir ci-dessous) - est posée la question de l'accompagnement et donc in fine du rôle fédéral à mettre en œuvre. À l'image du collectif fédéral sport ou ecycling, l'apport d'expérience de responsables ayant mis en place des événements connectés peut être une méthode intéressante pour accompagner des comités volontaires à franchir le pas.

2) Quels sont les leviers ? Les freins ? Comment se saisir du contexte de crise sanitaire qui offre une réelle opportunité de développement de ces nouvelles pratiques ?

Freins:

- Quelle responsabilité juridique/consigne de sécurité : respect des règles FSGT, s'appuyer sur les licences FSGT et l'assurance. La licence garantit notamment que les sportifs ont obtenu un certif médical. Sur la dimensions "sécurité", [un document a été fait par le CNAV et l'Espace Fédéral Accès à la Santé pour Tous](#) pour la pratique sur Home Trainer et a donné lieu à des préconisations. Il n'y a pas beaucoup d'informations sur la responsabilité (flou juridique). Différence entre les courses fédérées et les courses des établissements privés, ces dernières n'étant pas assujetties à l'obligation de certificat médical.
- Effort plus violent que sur une course sur route. Limité en âge: plus de 16 ans.
- Quid de l'investissement financier ? Il existe une forte demande malgré le coût / comité de l'Hérault est très engagé dans les courses de vélo connectées, ils ont mis en place une course où les personnes se déplacent sur un home trainer (dans un magasin partenaire) pour faire leur course (permet de dépasser l'obligation d'acheter un matériel spécifique). Identification d'un lieu en particulier.
- La convivialité : il y a un chat qui permet d'échanger notamment en début de courses. Discord est un outil permettant d'une zone de conversation et permet d'échanger et parler. Beaucoup d'adhérents qui se filment en train de rouler (Twitch). Finalement, la convivialité est plus un levier qu'un frein, en atteste les retours des participants sur le tournoi fédéral FIFA et sur la Ecycling FSGT Race.
- Problèmes de connexion

- Différence entre le matériel utilisé ou par les vélos utilisés dans le jeu. (Existence de boost) - peut être un côté ludique.
- C'est nouveau et cela pose beaucoup de questions.
- Individualisation de la pratique

Leviers / Opportunité de développement des nouvelles pratiques

- Permet d'avoir de la pratique sportive pendant les périodes creuses de certaines activités.
- Animer ces courses par une association qui présente la course et la font vivre.
- Renforce "l'offre sportive" de la FSGT, notamment dans les périodes contraintes
- Créer un lien avec les adhérents dans les périodes contraintes
- Toucher des nouveaux publics, notamment ceux qui délaissent les fédérations (plus jeunes et branchés sur les activités connectées)
- Plus facile de participer ou d'organiser ce type de course qu'une course en réelle.
- Possibilité de développer l'activité en adaptant les courses aux licenciés par le catégories d'épreuves. Lien à faire avec le CNAV.
- Complète l'activité réelle.

3) Quelle dynamique fédérale pour la dimension sport ?

C'est LA question centrale.

Il existe déjà des collectifs et des initiatives fédérales dans le sport et le e-cycling avec deux collectifs fédéraux créés. Ces derniers vont jouer un rôle essentiel dans la mise en place d'initiatives fédérales.

Comme cela a déjà été abordé dans le premier point, l'accompagnement des structures par la fédération qui veulent se lancer permettra à des organisateurs de créer des courses et donc à ce type d'activité de se développer. Les collectifs fédéraux peuvent jouer ce rôle d'accompagnement. Faut-il créer un EFT "activités connectées"

Dans le même ordre d'idée, peuvent être mis en place des échanges entre le sport et les CFA.

Réfléchir à la dynamique fédérale amène le groupe à proposer une typologie des activités connectées :

- Activité de transition - en attendant la reprise - à l'image des cours de gym sur Zoom. Ce type d'activité est voué à disparaître une fois les contraintes liées à la crise sanitaire retombées
- Activité complémentaire - en complément de l'activité - à l'image du e-cycling. Ce type d'activité peut tout à fait co exister avec l'activité traditionnelle, c'est même un "+" apporté aux adhérents en proposant une offre nouvelle
- Activité Sport qui diffère du sport traditionnel. Ce type d'activité est totalement nouveau pour la fédération, il s'agit des jeux vidéos en ligne type FIFA, mario kart etc. Cette dernière dimension, si elle paraît au premier abord éloignée des pratiques traditionnelles de la FSGT, présente une réelle opportunité à développer. La question essentielle à traiter va être la suivante : comment faire du sport FSGT ? Comment travailler ce type d'activités pour qu'il permette de faire le pont avec les activités traditionnelles ? Comment en faire un objet de sport populaire ?

Relance ces activités / Activités innovantes et développement : l'exemple du "Yoga Nordique"

Composition du groupe : Guillaume Conty, Raymond, Hanss, Michel Allard, Jean-Luc, Nicolas Escorne, Gérard Bansard, Robert Peiron, Léa Caduc, Claude Cren, Mohamed Debbouza, Mylène Douet Guérin, Maud Corso.

Présentation de l'activité par Jean-Luc et Gérard

Dès le premier confinement au printemps 2020, le comité de l'Orne a souhaité poursuivre dès que possible les activités en lien avec la nature. Les acteurs du comité ont cherché à proposer et développer d'autres formes de pratiques, nouvelles, innovantes pouvant s'adresser à un large public.

A partir des activités de son club multi activités, Jean-Luc (comité de l'Orne) a réfléchi sur des déclinaisons possibles de la marche nordique à partir des activités existantes dans le club (yoga, tai-chi, marche notamment). Des étapes successives d'appropriation entre les animateurs ont permis ensuite de proposer l'activité et des séquences aux licenciés des clubs. Des difficultés ont été rencontrées avec la météo, le nombre de participants pour garantir les meilleures conditions possibles de la pratique.

La marche permet de se promener et d'aller vers les ateliers yoga et tai-chi. Une nouvelle proposition est d'associer les bâtons Chinois, qui permettra d'allonger la marche et de proposer en tout 4 ateliers.

Des axes de structurations et de développement :

- Une commission multi activités va être mise en place au niveau du comité de l'Orne : course d'orientation avec la marche nordique, courses pédagogiques avec des intervenants sur la faune et la flore par exemple.
- Le public de départ de la marche nordique était plutôt sur des personnes retraitées. Le projet actuel associe aujourd'hui des animateurs entre 22 et 30 ans, ce qui a donné une autre dimension.

La marche nordique est en cours de développement dans plusieurs comités dont l'essor part des sections ou associations de gym d'entretien.

Les idées développées sont intéressantes, elles permettent de casser des routines, de la richesse dans les activités proposées et moins axé sur une approche plus technique de la discipline de la marche nordique pure.

L'intérêt de ces activités c'est de pouvoir s'adresser à tous les licenciés quelque soit leur activité d'origine.

Des réflexions à poursuivre : Plein Air ? Extérieur ?

La terminologie est importante dans la situation que nous vivons car en fonction des lieux où se déroulent l'activité, il est possible d'être à 6 ou illimité. L'enjeu est de gagner des espaces de liberté sur des formes d'activités ludiques qui permettent aux gens de se retrouver, se reconnecter sur l'extérieur. C'est le cas pour le walking foot dans l'Orne ou la Gironde.

Des perspectives à court termes

- d'ici la fin de saison des réflexions sur des journées ouvertes autour de ces pratiques de plein air / extérieures. Sur les comités de Savoie, et du Bas-Rhin, une journée nature sera proposée en juin autour des activités de bien-être.

Des perspectives à moyen terme

- La formation et les échanges comme opportunité de développement. Vers la mise en place d'un EFT sur l'opportunité des activités de plein air ? la mise en réseau des vidéos par exemple de la marche nordique de l'Orne, des vidéos produites par le chantier santé éducation pour toutes et tous.
- le longe-côte dans les comités marins

Cette mise en réseau nécessite des "passeurs", des facilitateurs, des outils de partage pour connaître ce qui se passe au niveau le plus local, permettre la mutualisation.

La crise a permis de tester de nouvelles pratiques que nous n'aurions pas osé faire avant qui vont dans le bon sens et qui vont rester. Une opportunité de permettre de se retrouver autour de l'enjeu principal de pratiquer une ou des activités sportives et pas d'abord sur un modèle compétitif.

Relance des activités / L'adaptation des pratiques intérieures au plein air : Gym enfants à l'extérieur)

DE LA PRATIQUE INTÉRIEURE AU PLEIN AIR : GYM ENFANT À L'EXTÉRIEUR

Présentation de l'expérience du Tremblay Athletic Club

Cette séquence s'inscrit dans le cadre de la thématique « La reprise via des activités innovantes et les perspectives de développement. ». Elle a débuté par le témoignage starter de Loubna éducatrice au sein de la section gymnastique du Tremblay Athlétic club du comité 93.

Elle nous a indiqué que la section a été désorganisée lors du 1er confinement mais qu'une reprise d'activité à l'automne, sur quelques semaines, a permis de renouer des liens avec les adhérent-e-s. Des activités ont été organisées en visioconférence afin de permettre de maintenir du lien et de permettre une pratique. Pour les plus jeunes (de 2 ans et demis jusqu'à 12 -13 ans) le club a identifié un besoin de bouger pour les enfants et une nécessité de maintenir un lien social mais aussi de libérer un peu les parents. Des activités en extérieur ont donc pu être organisées grâce à la section rugby du club qui a cédé un morceau de terrain à la gymnastique. Le matériel à disposition dehors étant limité, il a été aussi proposé aux enfants de l'activité multisport. Suite à cette expérience, la mairie a accepté que la section puisse faire son activité juste à côté de son gymnase ce qui lui a permis de pouvoir utiliser plus de matériel gymnique.

Le confinement et la pratique en extérieur ont amené le club à mettre en place un système de partage de compétences inter sections sur différentes activités. Il y a eu notamment des échanges avec un entraîneur d'athlétisme puisque la gymnastique nécessite une course pour une bonne prise d'élan ainsi qu'avec la boxe pour l'entraînement cardio et le renforcement musculaire.

S'il n'est pas aujourd'hui envisagé de conserver la pratique gymnique en extérieur, lorsque tout sera revenu à la normale, les échanges avec les autres disciplines vont certainement être maintenus dans le cadre des entraînements.

Le confinement a aussi permis de rendre plus lisible la gym urbaine : le parcours, qui permet aux pratiquant-e-s de se déplacer sur d'autres terrains et qui peut attirer de nouveaux publics.

A partir de ce témoignage les questions et les échanges ont permis d'entrer dans l'objectif de la séquence : identifier les démarches innovantes permettant une reprise de l'activité.

Il y a l'exemple d'un club de gym dans le 06 qui a proposé d'autres pratiques à ses adhérents en attendant la possibilité de retourner en salle et cela a débouché sur la création d'une activité escalade. Ainsi le confinement a permis à certains clubs de devenir multisports.

Pour un autre club, le travail en visio a débouché sur des rencontres à l'abri dans des gradins qui devraient déboucher sur du plein air .

Au niveau de l'escalade le confinement a poussé les clubs FSGT parisiens à se monter en asso pour réhabiliter des murs en plein air et créer des créneaux horaires en extérieur. Cela a favorisé la

coopération et la visibilité de l'activité escalade FSGT et va permettre, aussi, de pallier au manque d'installations ou à leurs saturations.

Au niveau de la cfa ski, le confinement a permis de faire des liens avec la cfa raquettes et ski de rando qui n'arrivaient pas à se faire auparavant. Cela a fait du coup émerger le besoin d'encadrement et de formation dans ses disciplines.

Les interventions montrent les capacités des structures à s'adapter et à aménager leurs pratiques dans la situation ou nous nous trouvons, mais aussi à créer de nouvelles sections d'activités.

Elle mettent surtout en lumière l'atout de la licence FSGT qui permet de pouvoir faire ou découvrir de nouvelles activités et de pouvoir les pérenniser.

Les retours de chacun prouvent que des activités se déroulant en salle peuvent, certes avec plus de contraintes, aussi s'organiser en extérieur. Cela ouvre la voie à la possibilité d'envisager pour certaines activités en salle de se réunir plus souvent en semaine en mixant les rencontres en salle et en extérieur.

Il ressort aussi de nos échanges que la mutualisation des moyens entre clubs ou sections est possible et bénéfique. Le mélange des compétences permet ainsi de proposer ou découvrir des activités différentes ou complémentaires.

Des interrogations demeurent quant à la reprise des activités et sur les réels besoins des adhérents-es de revenir dans la vie associative.

Durant nos échanges nous nous sommes demandé ce que nous mettons derrière le mot d'innovation : est-ce créer une activité nouvelle ? En architecture il est de coutume de dire « *créer, c'est reprendre dans un ordre différent des éléments déjà existants* ». C'est d'une façon générale ce qui ressort des interventions. Nous avons parlé de rénovation et d'adaptation de nos activités. Il faut, semble t'il, comprendre que l'innovation se réalise chaque fois qu'il y a une rupture qui nécessite un changement et l'on peut considérer que l'on s'adapte en permanence. Le terme d'innovation à la FSGT pourrait peut-être s'entendre plus précisément lorsque cette adaptation devient, par certains côtés, pérenne et amène une évolution de nos activités tant sur le fond que sur la forme.

A la question de savoir ce qui doit perdurer et sous quelles conditions les réponses indiquent une grande convergence :

- continuer de partager et décloisonner nos activités ;
- mieux se servir de la licence FSGT qui permet de découvrir ou s'essayer à d'autres activités ;
- de continuer à utiliser les terrains de jeux extérieurs pour les activités en salle afin d'élargir les créneaux ;
- comme la crise ne va pas disparaître de suite, continuer d'adapter nos pratiques et réfléchir à nos besoins en formation ;
- accompagner encore plus les clubs ;
- poursuivre les inter-actions avec les autres activités et les autres clubs pour continuer à progresser dans la transversalité.

Relance des activités : Formation hybride

FORMATION HYBRIDE (EN PRÉSENTIEL ET EN LIGNE)

Présent.e.s : Cathy Denis, Hubert Desmet, Vanessa Leger, Baptiste Guillat, Jean-Marc Violet, Guy Chaudreau, Alexandre Caribone, Mohamed Boudelia, Cyril Merrien, Antonio Fonseca, Alain Amintas, Philippe Zago, Marie-France Leboeuf, Matthieu Ruiz.

Présentation du projet "hybridation de la formation d'arbitre du football IDF FSGT"

Afin de présenter l'hybridation des formations, Philippe Zago (commission foot 92) et Baptiste Gouillat (LIF) ont présenté l'espace arbitrage créé la saison dernière sur la plateforme Claroline.

Afin de contextualiser l'objectif de site, Baptiste a rappelé que l'arbitrage francilien était organisé par des commissions départementales désignant les arbitres sur les matchs. Ces arbitres sont officiels et touchent une rémunération. Depuis quelques années, de nombreuses problématiques ont émergées : Lors de la saison 2019-2020, aucune personne n'a souhaité se lancer dans la formation d'arbitre FSGT. Comment rendre attractif notre formation d'arbitrage ?

Comment légitimer les désignations des arbitres pour éviter des reproches de clubs ou même de nos propres arbitres ?

Comment valoriser des personnes souhaitant s'impliquer dans l'arbitrage ?

Ainsi une petite commission de bénévoles représentant l'ensemble des comités, a décidé de retravailler l'ingénierie de la formation mais aussi de la globalité de l'arbitrage IDF.

Ce travail a permis de créer 3 niveaux d'arbitrages permettant ainsi d'avoir une meilleure vision sur les capacités de nos arbitres. Un test théorique annuel sur l'espace Claroline a ainsi été mis en place. Le but n'est pas de punir mais d'accompagner individuellement nos arbitres afin de faire progresser l'activité.

La formation de nos futurs arbitres se fait désormais en semi-distanciel avec la partie théorique sur ce nouvel espace. Ainsi, Philippe et l'ensemble des commissions ont réalisé un énorme travail afin de numériser le contenu de formation et de le rendre ludique (quizz, schéma, etc...).

L'hybridation de la formation a permis de former de nouveaux arbitres mais également d'apporter une formation continue à nos arbitres. Ainsi, 15 nouveaux stagiaires ont commencé leur parcours de formation alors que les arbitres déjà diplômés réalisent actuellement leur évaluation sur l'espace. Ce travail a demandé énormément de temps afin de présenter la plateforme et l'objectif de ce nouveau système. L'ensemble des acteurs (arbitres, comités, ligues, domaine formation) sont rentrés dans le processus afin d'accompagner ce projet. La plateforme dédiée à l'arbitrage et au football n'est pas fermée et se veut ouverte sur de nouveaux projets avec un espace walking-foot et foot à 7 en construction.

L'hybridation de la formation d'arbitre a permis de répondre à différentes problématiques territoriales. Elle n'a pas été l'objectif de la démarche mais plutôt l'outil pour apporter une réponse à ces difficultés.

Débat et échanges :

Les différents retours sur la présentation de Baptiste et Philippe ont été positifs, les participants jugeant que l'hybridation de cette formation peut permettre de remobiliser les futurs arbitres par l'allègement des contraintes de formation (présence un jour par semaine pendant plus d'une dizaine de semaines). Néanmoins les temps en présentiel sont jugés indispensables pour le bon fonctionnement de cette formation.

Plus largement, le côté numérique des formations est intéressant car il permet à chacun d'avancer à son rythme et aux horaires de son choix (soirée / matinée / weekend ...).

Ce travail sur des espaces numériques peut également servir à "faire fédération" et à mettre en lien les acteurs (une formation peut rassembler des stagiaires venus des 4 coins de la FSGT). Il a été rappelé à de multiples reprises l'importance de garder le lien par le biais d'instauration de temps en présentiel indispensable au bon fonctionnement de la formation.

Les formations de type "hybride" vont devenir de plus en plus récurrentes du fait du développement du numérique. Le développement de ce genre de formation deviendra donc inéluctable.

Le gros point de vigilance sera donc vis-à-vis de la fracture numérique (problème d'accès au numérique et difficulté technique, méconnaissance des outils numériques). C'est déjà un problème rencontré par la formation arbitre football. Pour cela des formations des temps en présentiel peuvent être mises en place en amont de la formation, si des temps en présentiel en début de formation sont impossibles, ils peuvent être remplacés (même si moins efficaces) par des présentations en visioconférence pour réduire les difficultés techniques des stagiaires. Il y a un énorme travail de relance et de pédagogie autour de l'appropriation de la plateforme.

COMPTES-RENDUS DES GROUPES "ACCOMPAGNEMENT À L'ENGAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT"

Quelques difficultés certaines pour appréhender le travail par manque de compréhension de ce que l'on met derrière les mots maillage territorial. A partir de compléments d'information les échanges indiquent que :

le développement des structures de la fédération à l'échelon local va de pair/complète la relance d'activités nouvelles et d'actions innovantes.

ce développement et la création de nouvelles bases FDSHT est facilitée par la prise en compte et la volonté des instances départementales et des associations de travailler à la création de ces structures.

le nouvel EFT Pratiques Partagées est cité comme un moyen de mettre en place de nouvelles structures. Cela nécessite le soutien des comités départementaux.

la confirmation que le maillage est bien en lien avec la séquence sur la relance des activités et peut être le moyen de faire partager des expériences et la mise en place d'activités nouvelles ou organisées différemment.

l'exemple de la mise en place de l'EFT en Île de France à la suite d'un diagnostic partagé entre les comités départementaux, l'analyse des besoins de la population, en appui sur des données publiques, permet de savoir comment faire et vers quoi se diriger.

on peut avoir la volonté de mettre en place des structures type EFT mais comme il l'a été indiqué la phase de connaissance du terrain et des besoins semble indispensable et plus gage de réussite. Prendre en compte aussi quels sont les autres acteurs locaux afin de vérifier si on ne lance pas dans une opération qui débouchera difficilement : exemple si on veut structurer une activité dans un lieu donné, vérifier si le terrain est pas déjà complètement occupé par d'autres acteurs.

l'utilité de travailler notre stratégie de développement en utilisant les possibilités existantes, l'état des lieux des besoins de la population pour proposer les bonnes activités nécessitent aussi de ne pas rester isolé et de bien prendre en compte, donc connaître le plus finement possible le contexte local.

Il est évoqué la situation des CFA qui prennent pas/peu en compte cette question de développement des structures et de maillage territorial. Est évoqué le fait qu'elle sont peut être trop tournées vers « la compétition » et le manque de collaboration avec les comités départementaux ne permettent pas/peu d'envisager la mise en place de nouvelles bases FSGT. Certaines se questionnent, ont envie de faire mais posent aussi la question des forces humaines.

est évoqué aussi la mise en place d'initiatives, réunions ou d'épreuves fédérales au niveau local ou la FSGT est pas/peu structurée mais cela ne crée pas obligatoirement du développement ou la mise en place de nouvelles structures.

En conclusion cette séquence a permis de s'informer mutuellement, confirme la volonté des participant-e-s de faire mais avec l'acquisition d'outils pour apprendre à faire des diagnostics, pour comprendre et connaître les besoins réels de la population et comment utiliser/s'appuyer sur ce qui existe localement.

Sur le sens du maillage territorial :

En partant des expériences des participants, le maillage territorial peut avoir différentes dimensions.

- 1) Dimension activités sportives à travers notamment le développement d'une activité, ou d'une nouvelle activité, sur un territoire et/ou sur plusieurs territoires.
- 2) Dimension réseau, compliquée à développer, avec d'autres comités pour le développement d'un projet commun comme par exemple un rassemblement.
- 3) Dimension multi activités à travers le développement des projets qui fédèrent différentes activités et en direction d'un public varié.
- 4) Dimension développement du territoire, en termes du public et des nouveaux espaces.
- 5) Dimension échange des pratiques, solidarité.

Dans l'ensemble des participants la stratégie du maillage territorial semble encore technocratique et aller du haut vers le bas. Elle paraît hors de portée des comités qui n'ont que des forces bénévoles sans l'appui de militants professionnels.

Sur les axes prioritaires :

Il est important de prendre en compte le réel et la réalité locale. Le travail d'analyse des besoins et ressource des territoires est essentiel pour identifier les expériences intéressantes au niveau local.

Les EFT Territoriaux mis en place par la FSGT en 2017 pourraient participer d'une manière importante au maillage territorial mais cette politique a du mal à démarrer. Le concept d'EFT Thématiques comme sport sur ordonnance, pratiques partagées, la perspective d'un EFT Sport Nature...; semble plus à la portée des possibilités actuelles de la fédération. Ceci à travers l'identification des expériences, leurs analyses et leurs diffusions au sein de la FSGT.

Sur les moyens :

Il est important de mettre en place les moyens humains nécessaires, salariés et bénévoles, au niveau fédéral et local, pour développer ce projet. Ceci permettra de mettre en place des nouveaux EFT et l'identification des personnes ressources.

Vision du maillage territorial

Échanger et demander aux participant.e.s ce que représente, pour eux, le maillage territorial au niveau local. Quel est le sens pour eux ? Quels sont les axes/actions qui pourraient contribuer au développement du maillage territorial ? (les axes/actions dans le document ne sont que des propositions et peut-être que de nouveaux axes émergeront dans l'échange)

Il est très important d'aborder cette question essentielle en AG. Le développement de la FSGT sur l'ensemble du territoire doit être l'affaire de tous. La coopération doit s'établir entre niveau national, les ligues, les comités, les clubs.

Il y a des pré-requis au développement.

- définition commune du maillage territorial
- acteurs locaux convaincus motivés intéressés
- travail préparatoire établi

3 dimensions à faire vivre pour réussir le maillage territorial :

- développement
- pilotage
- animation des activités

En parallèle, il ne faut pas oublier de continuer d'entretenir les maillages, les réseaux existants. Ne pas construire d'un côté et déconstruire d'un autre.

La question essentielle est la "stimulation" :

- comprendre et analyser les volontés dans les territoires vierges ou peu animés avec un diagnostic pour avoir une vision de l'ensemble du territoire
- détecter de nouvelles forces et ne pas s'appuyer seulement sur les forces existantes qui sont peut-être à leurs limites quantitatives et motivationnelles. Attention les acteurs en place peuvent aussi parfois être des freins au développement quand les sollicitations les font sortir de leur zone de confort. (gestion unique d'une activité, manque d'envie de s'ouvrir à de nouvelles pratiques)
- Collaborer entre grands et petits comités, et même là où il n'y a pas de comités avec un accompagnement : forces de soutien, de moyens de développement
- Dépasser nos zones de confort : des freins parfois en région, tension entre les départements (exemple : prise de licence à la limite des départements)
- Avoir des visions collectives plutôt que des visions personnelles.
- Dépasser les problématiques pour construire ensemble

Actions prioritaires

Lecture ou relecture du document puis croiser et comparer avec ce qui a été dit dans les échanges précédents. Sommes nous d'accord sur le sens ? Quel.les sont les axes/actions prioritaires selon vous ?

Le groupe ne peut être que d'accord avec le sens. Il convient de travailler à réduire l'écart entre le projet FSGT rêvé et la FSGT réalité telle qu'elle est dans les territoires.

Il faut surtout travailler avec les comités de catégorie 1 et les zones blanches. Le maillage territorial est aussi une question d'opportunité.

Aujourd'hui au niveau des régions, on connaît les comités qui sont en difficulté. Même si parfois, par orgueil ils n'osent pas demander de l'aide. C'est symptomatique lors de cet AG, pourquoi si peu de petits comités ne sont pas présents ? Y a t'il des projets dans ces structures ?

A-t-on les clefs pour les aider ?

Ne faudrait-il pas constituer des équipes au soutien des comités ?

La solidarité fédérale (des salariés du niveau national, régional, départemental) est possible au départ, un certain temps. Mais pour les nouveaux acteurs, la condition parallèle au développement est la formation, l'autonomie.

A l'avenir il faut penser les permanents (comités, régions, FD) comme des forces fédérales.

Pour le maillage territorial, il convient de poser un diagnostic, de cibler des priorités, de prioriser des objectifs, ne pas développer dans tous les sens et sur l'ensemble des actions FGST. Il faut prioriser :

- quelle activité.
- quel public.
- quelle connaissance de la concurrence en présence.

Mise en oeuvre

Échanger sur les conditions de mise en œuvre ou de réalisation. Comment s'organise-t-on ? Avec quelles structures FSGT ? Avec quelles forces humaines ?

Un diagnostic :

- 4 à 5 priorités de comités/zones à développer (dans l'urgence, qui ont le potentiel)
- cibler les activités à mettre en place (avec outils)
- visée : la responsabilisation des acteurs locaux et donc la formation > création d'un comité
- faire des équipes avec un référent FD, un acteur local, un acteur de l'activité, un acteur d'un club proche...(décloisonnement des postes au niveau fédéral pour être en accord entre discours et action pour correspondre au faire fédération, à la transversalité)
durée de vie limitée des équipes

Il faut penser au développement de la FSGT et pas de ses propres licences dans son comité. Pour cela renforcer la formation politique des élus des comités est indispensable.

Sur cet aspect la force essentielle est l'aspect humain. Les aspects financiers sont secondaires.les moyens

20% du temps des permanents du SF pourrait être rattachés aux questions territoriales, avec inscription dans la fiche de poste. Profiter de "détachements" géographiques de certains salariés du siège.

Le maillage territorial c'est l'opportunité pour les structures éloignées du fonctionnement fédéral d'être assurées de trouver des ressources en cas de difficulté de tous ordres. C'est de la solidarité fédérale à l'échelle du territoire national.

Une maxime habituelle en terme de coaching : faire l'équipe motivée, elle fera le reste.



Quelle perception avez-vous du maillage territorial ?

A cette question le tour de table a mis en évidence deux angles, celui de la présence de la FSGT sur le territoire, et la nécessité de "conquérir" des nouveaux territoires

Quels sont nos besoins comme moyens humains, financiers sur nos territoires pour développer nos comités ? Comment ceux qui sont déjà bien structurés peuvent-ils aider ou être support pour les autres territoires.

Derrière cette question, chacun peut décoder l'ambition qu'il y a de derrière de développer du rayonnement de notre fédération en particulier, mais nous n'avons pas forcément les moyens de cette ambition. Les comités qui ont des forces humaines ne répondent évidemment pas de la même manière à cette question que les petits comités qui ne sont pas pourvus.

Ce n'est pas forcément convenable de poser les questions comme ça, car à la clef il y a les moyens, humains et donc in fine financiers.

La question de l'emploi :

Les questions d'emplois sont importantes, quand il n'y a pas de pilotage permanent ça ne fonctionne pas. Il pourrait être utile de regarder les mesures gouvernementales sur l'emploi et de réfléchir à l'échelle fédérale à une stratégie à l'instar du plan emploi jeunes dans les années 2000.

La question du temps et de la mutualisation :

Il faut parfois du temps pour voir les effets des choses mises en place en termes de développement, parfois plusieurs années. Des mesures d'évaluation des dispositifs et dispositions prises doivent être mises en place afin de suivre les évolutions et apporter des remédiations lorsque c'est nécessaire.

Mutualisation

Exemple du poste escalade en Ile de France qui permet de mutualiser des moyens, en l'occurrence humain ici à l'échelle du territoire.

La formation :

L'axe de la formation pour répondre aux besoins des animateurs et des bénévoles. C'est un des leviers pour responsabiliser des pratiquants sur l'encadrement des activités.

En particulier la formation des animateurs de la vie associative et leur accompagnement.

L'évolution de la formation avec le distanciel est une des pistes à poursuivre aussi.

En guise de conclusion, il faudrait qu'il y ait une initiative depuis la fédération pour faire cet état des lieux, mettre en lien les personnes et les outils et faire les choix. Jean-Pierre nous propose une application de la règle des 4 V pour "penser" cette question :

- visibilité
- valeur
- vie associative
- vie fédérale



Expérience de l'Île de la Réunion : judo très développé (10 sur les 30 clubs actuels), mais il fallait trouver un lien avec d'autres clubs, d'autres activités : multi-activités enfants (car pour les moins de 6 ans, il y a beaucoup d'activités communes, qu'on fasse de la baby gym ou du baby hand par exemple) et sport santé bien être. Des formations d'animateurs ont été organisées pour ces 2 activités. La difficulté est pour les clubs qui ne font qu'un sport au départ de se diversifier : c'est l'objectif actuel du CD de la Réunion de développer la multi-activité.

Organisation d'un championnat fédéral : c'est bien d'organiser à un endroit pour développer, mais il faut voir le contexte local, qui peut être difficile quand les clubs sont récents en FSGT. Il y a un intérêt fédéral, mais il ne faut pas oublier l'intérêt local. Il doit y avoir une implication des comités.

Le lien entre les comités et les CFA ne se fait pas naturellement. Cela est pourtant indispensable pour renforcer le maillage territorial.

La crise sanitaire actuelle a permis de recréer du lien entre ligue et comités dans certains endroits, mais dans d'autres, la perte de salariés a eu l'effet inverse.

Il faut des forces humaines, financières et matérielles pour organiser un maillage (type EFT territorial)

Il ne peut pas y avoir un salarié sur chaque activité, donc le maillage repose également sur les bénévoles.

La philosophie des EFT est mieux définie maintenant : elle est de regrouper sur des thématiques.

Travailler sur un plan de montée en compétences par des formations de salariés et de bénévoles.



Échanger et demander aux participant.e.s ce que représente, pour eux, le maillage territorial au niveau local. Quel est le sens pour eux ? Quels axes/actions peuvent contribuer au développement du

maillage territorial ? (les axes/actions dans le document ne sont que des propositions et peut-être que de nouveaux axes émergeront dans l'échange)

Différentes notions ont été évoquées :

- associer les acteurs, clubs, comités, région pour ainsi porter les projets et ne pas être seul
- la mise en commun : se rassembler autour d'un thème, d'un sujet
- le support des projets (comme par exemple les rassemblements ou les compétitions) qui permettent à tous de se rencontrer et d'échanger
- la mise en réseau des personnes
- l'implication de chacun
- le potentiel qu'offre les formations
- permettre l'émancipation : accompagner et transmettre pour devenir autonome
- la mutualisation aussi bien des forces humaines que du matériel
- le décloisonnement : aller au delà de son pré-carré habituel

Lecture ou relecture du document puis croiser et comparer avec ce qui a été dit dans les échanges précédents.

Sommes nous d'accord sur le sens ? Quels sont les axes/actions prioritaires selon vous ?

Un débat a eu lieu sur le "diagnostic volontaire" et le risque qu'il ne se passe rien. Il faudrait plutôt être volontariste et accompagner au diagnostic, préciser qui impulse le diagnostic et en faire une responsabilité collective (pas uniquement du siège).

Il faut également faire attention aux actions ponctuelles de formation et penser à leur pérennisation ensuite, leur mise en pratique, etc.

Il est important de comprendre et de bien accompagner les clubs qui sont en difficulté, ce qui remettra un sens au pourquoi être à la FSGT.

Échanger sur les conditions de mise en œuvre ou de réalisation. Comment s'organise-t-on ? Avec quelles structures FSGT ? Avec quelles forces humaines ?

Les EFT ont commencé dans une logique de région puis se sont transformés naturellement en logique de thématique (qu'on traduirait en Espace Fédéral Thématique). C'est par exemple le cas du walking foot, des pratiques partagées et potentiellement du e-sport, de l'expression corporelle...

La communication est un point essentiel pour arriver à faire connaître ce qu'est et fait la FSGT : cela peut se traduire par des plaquettes par exemple (exemple du comité XX qui a eu un emploi jeune durant un an ce qui a permis de pouvoir créer des nouveaux clubs) que l'on pourrait distribuer dans les mairies. C'est le travail qui va être fait dans le Finistère par le chargé de développement. Mais tous les comités n'ont pas les moyens d'avoir un salarié sur ces questions. Cela doit-il devenir un objectif ?

Il est important aussi de mettre l'accent sur les publics : les femmes, les enfants et la pratique régulière, et faire un effort sur ceux qui sont éloignés.

Un débat a eu lieu sur l'e-sport et l'individualisation et le fait que cela peut aller à l'encontre du sport associatif. Il faut utiliser les outils pour arriver à nos fins : l'exemple des salles d'escalade intérieur qui sont en tremplin pour la grimpe en extérieur (la finalité).

Échanger et demander aux participant.e.s ce que représente, pour eux, le maillage territorial au niveau local. Quel est le sens pour eux ? Quels axes/actions peuvent contribuer au développement du maillage territorial ? (les axes/actions dans le document ne sont que des propositions et peut-être que de nouveaux axes émergeront dans l'échange).

Il est important d'impulser des actions locales. Le maillage territorial c'est également créer du lien vis à vis du développement. Le développement passe forcément par la formation (formation des cadres, des dirigeants FSGT).

On constate un manque de lien entre le club, le comité et la cfa. Ce manque de lien nuit au développement de la FSGT, en créant du lien, on pose les fondations du développement des activités. La formation est un point clé pour le maillage territorial. Toutefois, le souci peut venir des ressources (manque de formateurs limitant ainsi le nombre de formation).

Les EFT peuvent également participer au maillage territorial.

Il y a des questions que nous devons nous poser collectivement : Comment aborder des territoires non FSGT ? Le renouvellement des dirigeants de nos structures ?

Lecture ou relecture du document puis croiser et comparer avec ce qui a été dit dans les échanges précédents. Sommes nous d'accord sur le sens ?

Quels sont les axes/actions prioritaires selon vous ?

Le manque de moyen humain nuit au développement des activités et la vie du comité. C'est un axe important sur lequel il faut que nous puissions réfléchir.

La formation des animateurs de la vie associative peut permettre "d'armer" les futurs dirigeants FSGT face aux tâches de dirigeants toutefois comment attirer les bénévoles vers nos formations ? Et comment obtenir de nouveaux dirigeants, comment susciter de l'intérêt pour les fonctions de dirigeants ? Et enfin comment les impliquer dans la vie fédérale ?

Le développement peut également se faire par la coopération entre les comités départementaux, plus particulièrement les comités départementaux frontaliers qui peuvent s'aider mutuellement sur telle ou telle activité. Exemple avec le cas du nord et du pas de calais qui s'associe pour développer les activités vélo. Une entraide qui permet de conserver les clubs pratiquants une activité (peu pratiqué dans le comité mais pratiqué dans le comité voisin).

Échanger sur les conditions de mise en œuvre ou de réalisation. Comment s'organise-t-on ? Avec quelles structures FSGT ? Avec quelles forces humaines ?

Des moyens humains doivent être alloués à cette tâche, sans quoi un diagnostic ne pourra voir le jour. Les régions doivent être acteurs dans ce diagnostic. La région doit jouer son rôle, les comités ne peuvent pas seuls faire ce diagnostic.

Pour cela un réseau doit être mis en place, composé de bénévoles et de salariés. L'entraide entre les comités (et les CFA) est primordiale dans le développement du maillage territorial.



POLITIQUE FINANCIÈRE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021
9 et 10 avril 2021

COMPTES NATIONAUX 2019 / 2020 Présentation et analyses

Ce document a pour objet de présenter les comptes du niveau national de la FSGT pour la saison 2019 / 2020 et d'apporter des éléments de compréhension et d'analyse.

Il est issu du travail mené tout au long de la saison par Mohamed Debbouza, trésorier fédéral, Sylvie Finance, responsable de la comptabilité au siège fédéral et Benjamin Chevit, coordonnateur salarié du domaine de la politique financière. Ce domaine a pour fonction d'impulser l'élaboration et la maîtrise du budget national, en concertation avec les membres de la DFC et avec les coordonnateurs salariés et bénévoles du siège fédéral.

Cette note, structurée en deux parties plus un lexique, est accompagnée du document intitulé « Les principaux documents financiers 2019 / 2020 ».

Première partie : le compte de résultat 2019 / 2020

Le compte de résultat est un flux, l'image de l'ensemble des mouvements de dépenses et de ressources ayant eu lieu entre deux dates, en l'occurrence entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020. La différence entre les ressources et les dépenses réalisées au cours de cette période indique si l'exercice est excédentaire (résultat net positif) ou déficitaire (résultat net négatif).

Le compte de résultat peut être présenté sous forme comptable – en reprenant la classification du plan comptable général – ou sous forme analytique – selon une classification correspondant à l'activité menée par la fédération.

Seconde partie : le bilan au 31 août 2020

Le bilan est une photographie à un instant donné, ici au 31 août 2020, de l'utilisation des ressources (l'actif) et de l'origine de ces mêmes ressources (le passif) depuis la création de la structure. Par sa construction même, l'actif et le passif sont à tout moment équilibrés.

PREMIÈRE PARTIE

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2019 / 2020

(Voir page 2 du document « Les principaux documents financiers 2019 / 2020 »)

En quelques mots...

Des comptes nationaux du « monde d'avant » (vestiges d'une période révolue !!?)

Si la saison 2019 / 2020 a bien évidemment été marquée par le début de la crise sanitaire liée au coronavirus et par l'interruption partielle ou totale de l'activité dans les clubs, les comptes de cette même saison ont finalement été peu impactés, s'inscrivant dans la continuité des saisons précédentes. L'interruption totale des activités pendant plusieurs semaines puis leur forte perturbation ont surtout exacerbé la tendance déjà présente d'une utilisation incomplète par les pôles, domaines et chantiers de leur dotation disponible.

Un résultat net excédentaire, malgré tout !

La crise sanitaire et l'interruption quasi totale de la saison en mars 2020 a donc plutôt contribué à amplifier la tendance en place depuis plusieurs saisons, soit une augmentation de l'excédent, que ce soit en valeurs absolue ou relative. Le taux obtenu en rapportant le résultat net au total des ressources augmente régulièrement chaque saison depuis 2016 / 2017. Il est passé de 0,5 % cette saison là, à 5 % en 2017 / 2018, 7 % en 2018 / 2019 pour finalement atteindre 9 % en 2019 / 2020. Le montant de ce résultat net excédentaire est de 281 322 €.

Les deux explications principales de cet excédent sont identiques à celles de la saison précédente et liées à un décalage entre les dépenses prévues dans le budget initial et la réalité des dépenses réalisées :

Une masse salariale moins importante que prévue en raison d'un nombre moyen de postes de travail occupés au cours de la saison en-deçà du nombre prévu : 30,25 au lieu de 31,93.

Une utilisation de la dotation attribuée aux pôles, domaines et EFT en général, au Pôle activités et culture sportive (PACS) en particulier, moins importante que prévue.

Enfin, est-il nécessaire de préciser que la saison 2019 / 2020 marque la fin d'un cycle caractérisé par une structuration claire et équilibrée du budget national. Les cotisations fédérales permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement (masse salariale et frais généraux) ainsi qu'une partie des dépenses d'actions des pôles, domaines et EFT. Les ressources propres des CFA et la subvention attribuée dans le cadre de la Convention d'objectifs avec le Ministère des sports jusqu'en 2019, l'ANS depuis, complètent le financement des actions des pôles, domaines et EFT. Le budget de la saison 2020 / 2021 ne sera plus structuré ainsi. Si la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif en 2019 / 2020 sur les effectifs de la FSGT (la vaste majorité des licences étant prise sans attendre le mois de mars) et consécutivement, sur le montant des cotisations fédérales, principale source de financement, ce ne sera évidemment plus le cas en 2020 / 2021...

Quelques éléments supplémentaires d'analyse...

Le résultat net 2019 / 2020 est donc de nouveau excédentaire (+ 281 322 €) et de manière significative (près de 10 % des ressources globales).

Ce résultat net est en hausse de 26 % par rapport à la saison précédente (+ 60 000 €).

Les principales raisons de cet excédent sont au nombre de 4 :

1. un montant stable, malgré la crise sanitaire, des cotisations fédérales
2. une aide exceptionnelle de l'État dans le cadre de l'activité partielle
3. un montant de la masse salariale moins important que prévu
4. des dépenses des pôles, domaines et EFT en forte baisse

1. Un impact limité de la crise sanitaire sur la principale ligne de ressources du budget national, les cotisations fédérales

Les premiers effets de la crise sanitaire ne s'étant fait sentir qu'une fois la première moitié de la saison écoulée, les conséquences sur l'évolution des effectifs ont été limitées. La baisse des effectifs de 2,44 % en 2019 / 2020 par rapport à la saison précédente est cependant la plus importante depuis la saison 2013 / 2014, qui a ouvert le cycle toujours en cours de baisse continue des effectifs. Concernant l'affiliation des clubs, aucun effet spécifique n'apparaît clairement, la baisse de 1,17 % en 2019 / 2020 étant dans l'ordre de grandeur des saisons passées.

Les conséquences de ces évolutions sur le montant des cotisations fédérales est une baisse de 2,86 % par rapport à la saison précédente, soit 64 000 €. Par rapport au budget prévisionnel, la baisse est encore plus limitée, de 30 000 € seulement.

Une baisse de la participation des clubs et pratiquants aux frais de gestion du service associatif des assurances

La baisse des effectifs a entraîné un manque à gagner de 17 000 € sur les cotisations d'assurance versées par les licencié.e.s. De plus, l'annulation de nombreuses courses cyclistes au cours de la seconde partie de la saison en raison des contraintes sanitaires a eu pour effet de réduire de 23 000 € les contributions versées par les clubs pour assurer les courses sur la voie publique. Cette baisse du montant des contributions des clubs et licencié.e.s cumulée à la hausse de 32 000 € de la prime du contrat Responsabilité civile en 2018 a eu pour conséquence que pour la première fois, le montant de la prime versé aux mutuelles et assureurs a été supérieur au montant global versé par les clubs et pratiquants.

2. Des ressources exceptionnelles : la prise en charge par l'État d'une partie des salaires dans le cadre de l'activité partielle

La baisse des ressources propres a été en partie « compensée » par l'aide de l'État de 57 368 € versée dans le cadre de l'activité partielle à laquelle les salarié.e.s du siège fédérale ont été contraints, dans des proportions différentes, de mars à juin 2020.

L'origine de l'excédent net de 281 322 € n'est donc pas à chercher côté ressources mais bien côté dépenses. Le budget prévisionnel avait été construit en réussissant à combiner une stabilité des ressources financières des pôles, domaines et EFT du siège fédéral, **afin de garantir la continuité d'action, et la création d'un poste de travail salarié supplémentaire** face au constat d'une sous-utilisation des ressources disponibles. Ce passage de 30,93 à 31,93 postes de travail salariés sans diminuer la dotation globale attribuée aux pôles, domaines et EFT avait notamment été possible sans que cela remette en cause l'équilibre financier et les principes de maîtrise budgétaire grâce à la baisse du taux de cotisation patronale d'assurance maladie au 1^{er} janvier 2019.

Le constat au terme de la saison 2019 / 2020 est que l'ambition d'une mise en œuvre plus aboutie des projets des pôles, domaines et EFT n'a pu être atteinte, en raison de la crise sanitaire principalement.

3. Des dépenses des pôles, domaines et EFT en forte baisse

La crise de la COVID-19 a évidemment eu un impact significatif sur les dépenses des pôles, domaines et EFT, moins importantes que prévues. Si le décalage à la baisse entre le montant prévisionnel des dépenses et le montant réalisé se renouvelle chaque saison, il est particulièrement marqué en 2019 / 2020, la dotation disponible n'ayant été utilisée qu'à 62 % (344 394 € sur les 545 030 € disponibles). Aspect plus spécifique à cette saison en revanche, la diminution du montant des dépenses par rapport aux saisons précédentes : - 27 % par rapport à la saison précédente.

Le cas du Pôle activités et culture sportive (PACS)

L'activité du PACS a été particulièrement impactée par la crise sanitaire, puisque largement consacrée à l'organisation de rencontres sportives. Poste budgétaire le plus important parmi les pôles, domaines et EFT, la baisse de ses dépenses explique largement la diminution globale. Sur les 242 000 € de dépenses prévues, 130 246 € seulement ont pu être réalisées, soit 54 %. Cela concerne, dans des proportions équivalentes, tous les postes budgétaires du PACS, aussi bien au niveau des CFA que des projets communs. Un exemple parlant est l'annulation des 17 000 € de dépenses prévues pour les Rencontres multisports méditerranéennes, en raison de leur report.

Il faut cependant probablement relativiser l'effet de la crise sanitaire sur la sous-utilisation de l'enveloppe disponible puisque cette situation n'est pas exceptionnelle et que le montant utilisé en 2019 / 2020 de 130 246 € se situe entre les montants utilisés au cours des deux saisons précédentes, 117 945 € en 2017 / 2018 et 177 975 € en 2018 / 2019. Le décalage entre le prévisionnel et le réalisé n'est donc pas dû uniquement à la crise sanitaire mais à une difficulté à mettre en œuvre les actions prévues, pour des raisons qu'il faudrait mieux identifier.

4. Un nombre de postes de travail moins important que prévu

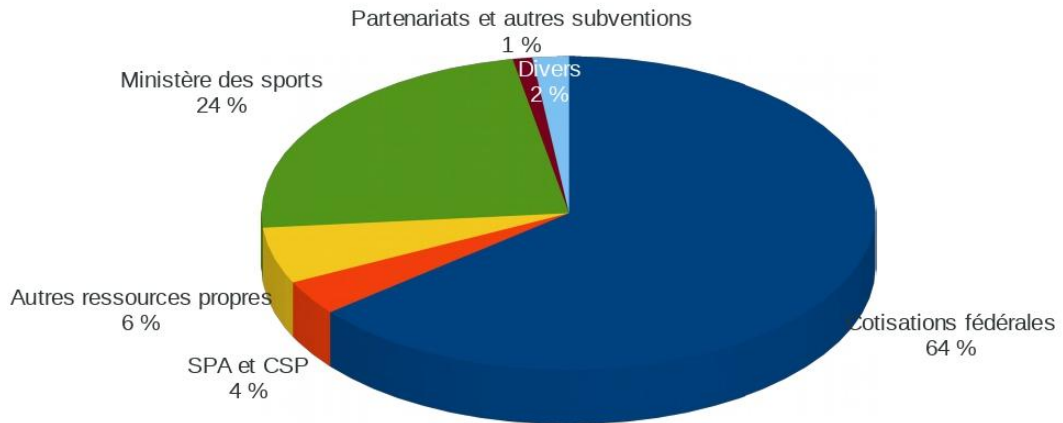
Alors que le montant de la masse salariale devait être en hausse par rapport à la saison précédente, en raison de la création d'un poste de travail supplémentaire, deux départs non prévus en cours de saison ont finalement abouti à une masse salariale moins importante que prévu et même en légère baisse par rapport à la saison 2018 / 2019.

Une embauche a pourtant bien eu lieu en septembre 2019 afin de créer un poste de travail supplémentaire, d'assistante du PACS en l'occurrence, avec l'idée d'aider à la mise en œuvre du projet et à une meilleure utilisation des ressources disponibles, en permettant aux coordonnateurs et chargé.e.s de projets de se consacrer plus pleinement à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet du domaine, et moins à sa gestion, dimension de travail relevant de la responsabilité des assistantes.

Cette embauche a finalement été contrebalancée par le départ non prévu de deux salarié.e.s en novembre 2019.

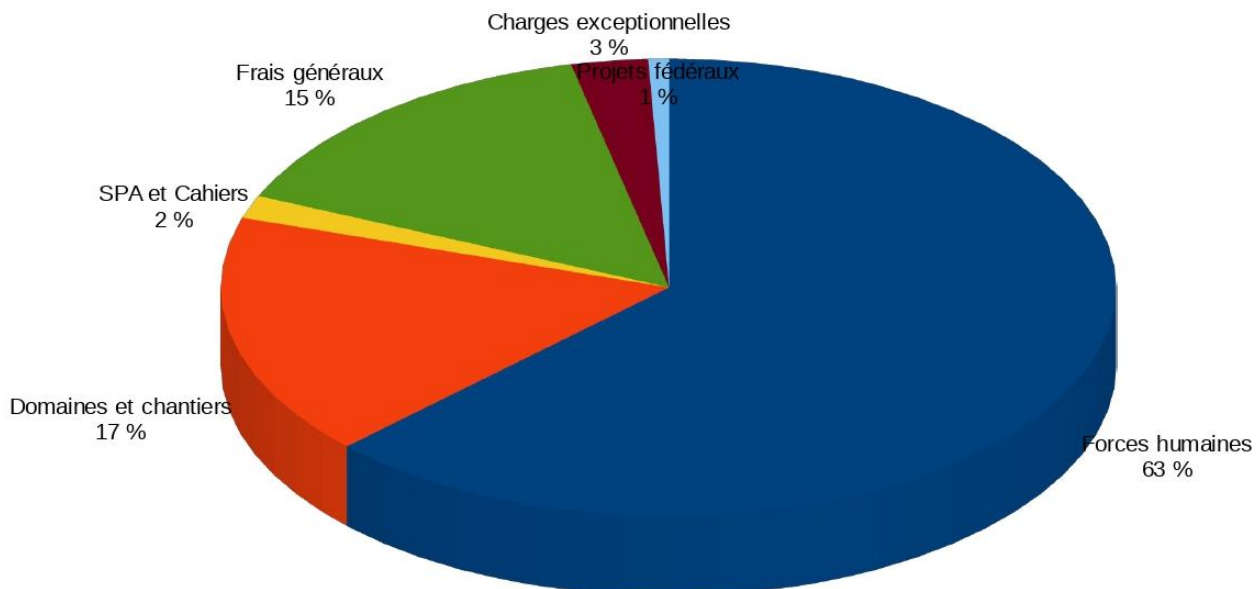
La structuration du compte de résultat

ORIGINE DES RESSOURCES



Les ressources propres (cotisations fédérales, Sport et Plein Air et Cahiers du Sport Populaire, autres ressources propres) **représentent 74 % des ressources totales**. Ce niveau est rarement atteint dans le secteur associatif. Il est le résultat de la politique financière menée par la FSGT dont l'objectif est d'assurer son autonomie financière et en conséquence sa liberté d'action.

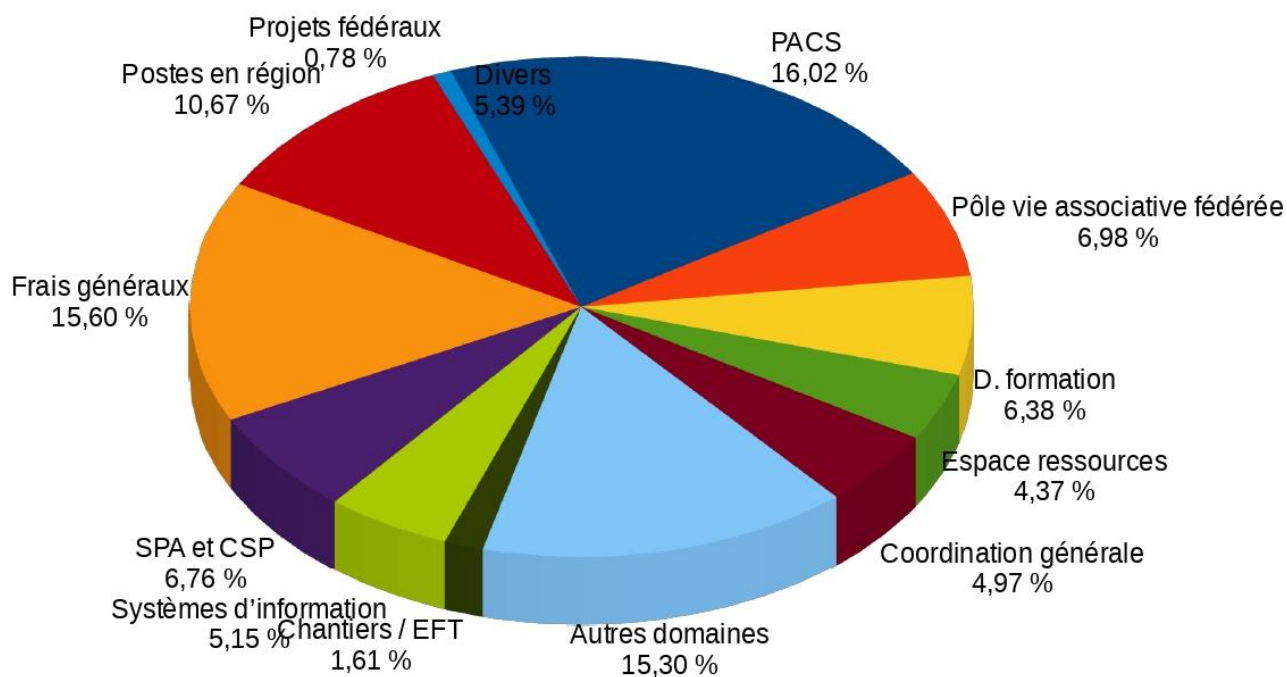
UTILISATION DES RESSOURCES



La structuration actuelle du budget ne permet pas de dégager des ressources suffisantes pour l'organisation de projets fédéraux, sauf à décider de réduire la masse salariale ou la dotation aux pôles, domaines et EFT. En 2019 / 2020, les projets fédéraux ne représentent que 1 % des dépenses totales. Parmi ces dépenses, celles liées au développement d'une plateforme collaborative en appui sur un logiciel libre, Claroline Connect. Si le projet démarré en fin de saison 2016 / 2017 va se poursuivre, il faut noter qu'au terme de la saison 2019 / 2020, l'intégralité de la subvention de 20 000 € obtenue en 2017 a été utilisée. Cette plateforme permet de structurer des espaces numériques pour faciliter l'accès à des contenus de formation diversifiés.

Pour ce qui concerne les charges exceptionnelles, qui représentent 3 % des dépenses, elles sont principalement constituées d'un engagement à réaliser sur subvention de 50 000 €. En effet, en raison de la crise sanitaire, toutes les actions prévues dans le cadre de la Convention d'objectifs avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) n'ont pas pu se faire. Le montant de la subvention non utilisé, 50 000 € sur un total de 450 000 €, a donc été reporté sur la saison 2020 / 2021.

UTILISATION DES RESSOURCES PAR PÔLES, DOMAINES ET EFT



Afin d'avoir une image plus juste de l'utilisation des ressources, une autre répartition des dépenses est intéressante : elle consiste à intégrer les salaires des forces humaines salariées aux dépenses des domaines, secteurs et chantiers (voir tableaux pages 3 et 5 du document « Les principaux documents financiers 2019 / 2020 »).

Compte de résultat structuré selon le plan comptable FSGT et compte de résultat comptable : pourquoi sont-ils différents ?

En adoptant une présentation des comptes propre à la FSGT, l'objectif est de **rendre plus explicite la lecture des documents financiers en les adaptant aux spécificités de la fédération.**

La plupart des dispositions d'adaptation du compte de résultat comptable pour le « transformer » en compte de résultat « à la mode FSGT » n'ont pas d'effet sur le montant du résultat net mais uniquement sur le niveau conjoint des dépenses et ressources. Il s'agit notamment de :

- la valorisation budgétaire, en dépenses et ressources, de la présence des cadres d'Etat,
- la déduction côtés dépenses et ressources du montant des parts régionales reversées aux régions,
- la prise en compte de la différence entre les dépenses et les ressources des pôles et domaines (la dotation) dans les comptes « à la mode FSGT » et non de l'intégralité du montant des ressources perçues et des dépenses utilisées.

Plus rarement, certaines adaptations peuvent modifier le résultat net comptable. Pour la saison 2019 / 2020 par exemple, il a été procédé dans les comptes « à la mode FSGT » aux ajustements suivants :

Partenariat : ajout dans les ressources du montant de la participation financière aux bénéficiaires versée par la Mutuelle des Sportifs en juillet 2019 (25 662,56 €), qui avait été déduit du compte de résultat comptable 2018 / 2019. Ce décalage permet de réduire les incertitudes sur le montant des ressources prévisionnelles en connaissant le montant du partenariat avant le début de saison.

Prime d'assurance RC : déduction dans les dépenses du montant de la hausse (en septembre 2018) de 32 000 € de la prime d'assurance RC. Ce montant avait déjà été pris en compte dans le compte de résultat « à la mode FSGT » en 2018 / 2019 mais pas en comptabilité.

Subvention projet Sahraouis : déduction dans les ressources de 7 737 € correspondant au montant non utilisé de la subvention de 21 000 € obtenu auprès de l'Ambassade de France en Algérie en soutien du projet dans les camps de réfugiés sahraouis.

Appel à projets Héritage et Société : ajout dans les ressources d'une partie du montant de la subvention obtenue dans le cadre de cet appel à projet, montant utilisé dans le cadre de l'EFT Walking foot (4 217 €).

Ces écritures aboutissent à une hausse de l'excédent de 54 134 €, qui passe de 227 179 € dans le compte de résultat comptable à 281 322 € dans le compte de résultat « à la mode FSGT ».

DEUXIÈME PARTIE

LE BILAN AU 31 AOÛT 2020

(Voir page 4 du document « Les principaux documents financiers 2019 / 2020 »)

L'analyse du passif du bilan, c'est à dire de l'origine des ressources d'une structure depuis sa création, permet d'évaluer sa capacité financière à s'inscrire dans la durée et à se développer.

<u>ACTIF</u>	<u>PASSIF</u>
Actif immobilisé Immobilisations corporelles (bâtiments, mobilier, matériel), incorporelles (logiciels principalement) et financières (titres)	Fonds associatifs (Apport de départ, résultats successifs, subventions d'équipement, provisions)
	Dettes à long terme
Actif circulant (stocks, créances, comptes financiers)	Dettes à court terme

Les principaux indicateurs du bilan indique une **situation financière solide** :

- **les fonds associatifs représentent 85 % du passif** : ces ressources sont définitivement acquises (elles ne reposent ni sur des emprunts ni sur des dettes).
- **le fond de roulement (FDR)¹ exprimé en jours d'exploitation s'élève à 368**. La FSGT dispose donc de la capacité à faire face à une saison de dépenses de fonctionnement et d'actions sans apport de ressources nouvelles (trois mois sont communément considérés comme une visibilité suffisante) : c'est un gage d'autonomie financière pour la FSGT !

1 Voir le lexique page 9

LEXIQUE

Le résultat d'exploitation est la différence entre les dépenses et les ressources liées au fonctionnement habituel de la structure, à son activité « traditionnelle ». C'est un indicateur de l'état de structuration du budget plus pertinent que **le résultat net de l'exercice**, ce dernier prenant en compte l'intégralité des dépenses et ressources et notamment celles liées à des opérations budgétaires *exceptionnelles* (achat ou vente d'un local par exemple).

La dotation budgétaire d'un domaine, secteur, chantier ou projet fédéral correspond à la différence entre le montant des dépenses engagées et le montant des ressources spécifiquement obtenues par le domaine, secteur, chantier ou projet fédéral concerné.

Les ratios de maîtrise du budget

Le ratio de fonctionnement se calcule en déduisant du montant des cotisations fédérales le montant de la masse salariale + frais généraux + amortissements. L'objectif est d'obtenir un ratio proche de zéro.

Le ratio de maîtrise de la masse salariale se calcule en divisant le montant de la masse salariale par le montant des dépenses globales. L'objectif est d'obtenir un taux proche de 55 %. Ce taux est très variable selon l'activité de la structure concernée ; les standards communément reconnus dans le secteur associatif admettent qu'en deçà de 70 %, la gestion est saine, entre 70 et 80 %, il faut s'interroger et au-delà de 80 %, il faut s'alarmer.

Ces 2 ratios sont interdépendants. Ils doivent être mis en œuvre simultanément pour être pertinents et garantir un budget **équilibré et stable**. Ils permettent d'élaborer la répartition des grandes masses de dépenses (masse salariale, autres dépenses de fonctionnement et dépenses d'actions et de projets) à partir du montant prévisionnel des ressources.

En complément de ces deux ratios, **le ratio des actions mises en œuvre** consiste à maintenir les dépenses d'action des domaines, secteurs et chantiers et les dépenses pour la mise en œuvre de manifestations et projets fédéraux au niveau du montant des ressources d'exploitation hors cotisations fédérales afin de garantir l'équilibre global du budget national.

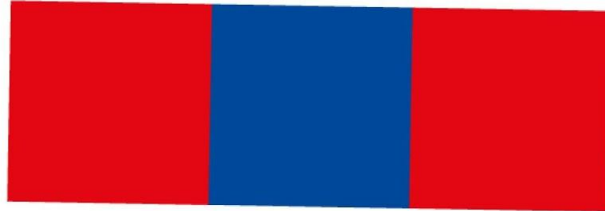
Le budget national est à l'équilibre lorsque le ratio de fonctionnement et le ratio des actions mises en œuvre le sont tous les deux à l'équilibre ou lorsque l'excédent de l'un compense le déficit de l'autre.

Fond de roulement (FDR) correspond à l'excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de la fédération. Il est calculé en déduisant les dettes à court terme de l'actif circulant.

Fond de roulement (FDR) en jours est calculé en divisant le fond de roulement par [charges d'exploitation divisées par 365] ; il indique la capacité de la structure à faire face aux dépenses de fonctionnement sans apport de ressources nouvelles (trois mois est communément considéré comme une visibilité suffisante).

Coefficient de vétusté : calculé en divisant le montant des amortissements cumulés par la valeur brut de l'actif immobilisé, ce coefficient permet d'estimer la vétusté des immobilisations (immeuble, véhicules...) : plus le coefficient est proche de 1, plus les immobilisations sont anciennes et risquent de devoir être changées ou renouvelées. Cela peut avoir des conséquences sur les conditions de travail, d'accueil, les coûts d'entretien, etc. Un coefficient de vétusté de 0,5 est considéré comme satisfaisant.

Ratio d'indépendance financière : calculé en divisant les fonds associatifs par le total du passif. Ce ratio mesure l'autonomie et la liberté financière. Plus ce ratio s'approche de 1, plus l'association a une bonne capacité à emprunter.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 13 et 14 novembre 2020

COMPTES NATIONAUX 2018 / 2019 Présentation et analyses

Ce document a pour objet de **présenter les comptes du niveau national de la FSGT pour la saison 2018 / 2019** et d'apporter des éléments de compréhension et d'analyse.

Il est issu du travail mené tout au long de la saison par Mohamed Debbouza, trésorier fédéral, Sylvie Finance, responsable de la comptabilité au siège fédéral et Benjamin Chevit, coordonnateur salarié du domaine de la politique financière (D5). Ce domaine a pour fonction d'impulser l'élaboration et la maîtrise du budget national, en concertation avec les membres de la DFC et avec les coordonnateurs salariés et bénévoles des pôles, domaines, secteurs du siège fédéral.

Cette note, structurée en deux parties plus un lexique, est accompagnée du document intitulé « Les principaux documents financiers 2018 / 2019 ».

Première partie : le compte de résultat 2018 / 2019

Le compte de résultat est un flux, l'image de l'ensemble des mouvements de dépenses et de ressources ayant eu lieu entre deux dates, en l'occurrence entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 août 2019. La différence entre les ressources et les dépenses réalisées au cours de cette période indique si l'exercice est excédentaire (résultat net positif) ou déficitaire (résultat net négatif).

Le compte de résultat peut être présenté sous forme comptable – en reprenant la classification du plan comptable général – ou sous forme analytique – selon une classification correspondant à l'activité menée par la fédération.

Seconde partie : le bilan au 31 août 2019

Le bilan est une photographie à un instant donné, ici au 31 août 2019, de l'utilisation des ressources (l'actif) et de l'origine de ces mêmes ressources (le passif) depuis la création de la structure. Par sa construction même, l'actif et le passif sont à tout moment équilibrés.

Les principaux documents financiers

LE COMPTE DE RÉSULTAT 2018 / 2019 structuré selon le plan comptable FSGT

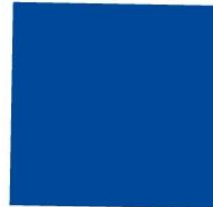
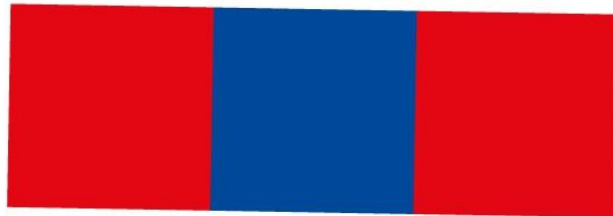
DÉPENSES	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019		RESSOURCES	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019	
	REALISÉES		PRÉVISIONNELLES	RÉALISÉES		REALISEES		PRÉVISIONNELLES	RÉALISÉES
FONCTIONNEMENT					FONCTIONNEMENT				
Forces humaines					Cotisations fédérales	2 269 593	2 225 662	2 260 000	2 240 378
Postes salariés	1 725 294	1 573 108	1 690 000	1 616 491	- affiliations	177 530	177 640	180 000	175 845
Postes d'Etat	380 000	380 000	350 000	348 333	- adhésions	2 092 063	2 048 022	2 100 000	2 064 533
Frais généraux	392 727	365 606	380 000	364 621	Postes d'Etat	380 000	380 000	350 000	348 333
Amortissements	93 452	105 593	110 000	97 880	Autres ressources	91 374	84 941	100 000	48 454
	2 591 473	2 424 307	2 530 000	2 427 325		2 740 967	2 690 603	2 710 000	2 637 165
ACTIONS					ACTIONS				
Domaines et secteurs	613 867	532 013	615 000	460 789	Subvention Ministère des Sports	435 000	450 000	435 000	450 000
- dont domaine des activités	236 137	236 137	236 137	103 541	Partenariat	32 550	10 087	25 000	27 118
- dont domaine comités et régions	60 032	55 372	60 000	51 698	Chantiers transversaux	23 274	30 224		4 571
- dont vie institutionnelle	114 268	85 034	100 000	83 036	- dont chantier Milieux populaires	22 744	27 704		
Chantiers transversaux	60 742	61 910	35 000	15 805	- dont chantier Educ. à la santé pour tous	530	2 520		4 571
- dont chantier Milieux populaires	55 480	50 700		2 155	Sport et Plein Air	124 689	122 081	125 000	121 287
- dont chantier Educ. à la santé pour tous	4 667	11 210		13 650	Cahiers du Sport Populaire	20 466	7 258	0	4 611
Système d'informations	30 024	48 908	40 000	57 887		635 979	619 650	585 000	607 587
Sport et Plein Air	75 299	72 044	70 000	61 197					
Cahiers du Sport Populaire	21 262	2 323	0	462					
	801 194	717 198	760 000	596 140	MANIFESTATIONS ET PROJETS FEDERAUX				
MANIFESTATIONS ET PROJETS FEDERAUX					- dont plate-forme collaborative (Claroline)				7 894
- dont projet de recherche - action		27 118		20 861		9 136	9 005	10 000	7 894
	26 413	39 034	15 000	25 112	REPRISES SUR PROVISIONS	44 917	28 172		15 717
PROVISIONS	0	4 250		2 830	TOTAL	3 430 999	3 347 430	3 305 000	3 268 363
TOTAL	3 419 080	3 184 789	3 305 000	3 051 407	Résultat d'exploitation déficitaire				
<i>Résultat d'exploitation excédentaire</i>	<i>11 919</i>	<i>162 641</i>		<i>216 956</i>					
DEPENSES EXCEPTIONNELLES	20 882	15 344		5 266	RESSOURCES EXCEPTIONNELLES	22 327	19 402		17 104
<i>Résultat exceptionnel excédentaire</i>	<i>1 445</i>	<i>4 058</i>		<i>11 838</i>	<i>Résultat exceptionnel déficitaire</i>				
Résultat net excédentaire	13 364	166 699		228 793	Résultat net déficitaire				
TOTAL	3 453 326	3 366 832	3 305 000	3 285 466	TOTAL	3 453 326	3 366 832	3 305 000	3 285 467

Réf : BC – le 23 octobre 2020 - Diffusion : Assemblée générale 2020

2/15



POLITIQUE FINANCIÈRE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021
9 et 10 avril 2021

BUDGET NATIONAL PRÉVISIONNEL 2021 / 2022 *ACTUALISÉ*

Ce document COMPLÈTE une première note datée du 18 mars 2021. Il présente **une version actualisée du cadre budgétaire national prévisionnel** pour la saison 2021 / 2022 (voir page 4), prenant en compte les modalités d'aide aux clubs soumises à l'approbation de l'AG, à savoir **un avoir représentant 25 % des cotisations** réglées par le club lors de la saison 2020 / 2021.

I. Un budget national prévisionnel 2021 / 2022 à construire dans un contexte exceptionnel

Un (très) probable résultat déficitaire important au terme de la saison 2020 / 2021

Malgré un montant des dépenses prévisionnelles des pôles, domaines et EFT divisé par deux (de 600 000 € à 273 000 €) compte-tenu des difficultés à mettre en œuvre les actions prévues et malgré des aides importantes liées à la crise sanitaire (activité partielle et fonds de solidarité nationale), le compte de résultat 2020/2021 devrait être largement déficitaire.

Cela est principalement dû à la baisse des ressources de cotisations en raison de la baisse des effectifs (- 39,5%) mais aussi du coût de l'aide attribuée aux clubs sous forme d'avoirs. **Le coût pour le budget national s'élèverait à 342 000 €. Le montant global de l'aide fédérale apportée aux clubs (par les trois niveaux de la Fédération) serait d'environ 690 000 €.**

De fortes incertitudes pesant sur la saison prochaine

Une probable baisse des effectifs mais dans des proportions très difficiles à anticiper

Une prolongation incertaine des aides liées à la crise sanitaire (fonds de solidarité nationale et aides à l'activité partielle)

Des aides exceptionnelles versées par l'ANS encore floues

Un budget national prévisionnel 2021 / 2022 « impossible » à équilibrer

Compte-tenu du peu probable retour des effectifs à un niveau datant d'avant la crise sanitaire, le montant des cotisations d'affiliation et d'adhésion, ressources principales du budget national, va de nouveau être sérieusement amputé en 2021/2022 par rapport aux saisons 2019/2020 et précédentes. Sauf à décider d'une baisse importante de la masse salariale et / ou des dotations aux pôles, domaines et EFT, l'équilibre budgétaire ne pourra pas être assuré sans un prélèvement sur les réserves financières.

II. Une démarche exceptionnelle pour revenir à une situation d'équilibre, s'inscrivant sur la durée de la mandature de la future DFC

La démarche proposée, étalée sur la durée de la mandature de la nouvelle DFC (trois saisons), a pour double objectifs de garantir un retour à l'équilibre budgétaire à l'échéance 2024 / 2025 sans avoir à réduire drastiquement les dépenses.

Pour atteindre ces objectifs dans le contexte évoqué plus haut, il est proposé de **prélever sur les réserves** entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2024. La DFC élue lors de la prochaine AG ne peut en effet engager sa responsabilité que sur la durée de sa mandature. Elle ne peut donc pas prévoir de puiser dans les réserves au-delà de la saison 2023 / 2024. De plus, elle ne peut laisser une situation financière trop dégradée. **Le montant à prélever sur les réserves ne doit pas aller au-delà d'une réduction de moitié du fonds de roulement exprimé en jours¹**. Le faire passer d'une durée de un an, situation au 31 août 2020, à une durée de 6 mois, permet à la fois de disposer d'une enveloppe conséquente pour faire face à la crise économique et sociale et de maintenir la solidité financière de la Fédération.

La réduction du fonds de roulement de un an à 6 mois permet d'utiliser, d'ici au 31 août 2024, la moitié des ressources financières disponibles au 31 août 2020 (compte courant et placements), soit **1 415 000 €** sur 2 830 000 €.

Principaux éléments d'élaboration du budget prévisionnel de la saison en cours des budgets prévisionnels des trois prochaines saisons

Les principales orientations budgétaires *côté dépenses*

Postes de travail et masse salariale

Les budgets prévisionnels ont été construits sur la base d'un nombre stable de postes de travail au sein du siège fédéral, soit 31,43, tel que validé lors de l'AG 2020.

Les dotations d'action aux pôles, domaines et EFT

Comme indiqué ci-dessus, le montant prévisionnel de la dotation d'action a été largement revu à la baisse pour la saison en cours (273 000 € au lieu de 600 000 €). En revanche, pour les saisons suivantes, la proposition est de redonner toute leur capacité d'action aux pôles, domaines et EFT en réévaluant le montant de la dotation globale au niveau du montant prévisionnel initial pour la saison en cours, soit 600 000 €. Ce montant est supérieur à la dotation moyenne réellement utilisée ces dernières saisons qui s'élève autour de 500 000 €.

1 Le fond de roulement (FDR) correspond à l'excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de la fédération. Il est calculé en déduisant les dettes à Le fond de roulement (FDR) en jours correspond au nombre de jours pendant lesquels la structure peut faire face à ses dépenses de fonctionnement sans apport de ressources nouvelles (trois mois est communément considéré comme une visibilité suffisante).

Les principales orientations budgétaires côté ressources

Les cotisations fédérales

Pour la saison en cours, le montant des cotisations fédérales a été calculé à partir des taux d'évolution des affiliations et des adhésions à fin janvier 2021 (par rapport à janvier 2020) : - 11 % pour les affiliations et - 39,5 % pour les adhésions. Afin de prendre en compte les avoirs attribués aux clubs sur une base de 25 % de leur engagement financier cette saison, le montant des ressources de cotisations a été réduit de... 25 %.

Pour la saison 2021 / 2022, l'évolution prévisionnelle est de - 5 % pour les affiliations et - 20 % pour les adhésions par rapport à la saison 2019 / 2020.

Pour la saison 2022 / 2023, l'évolution prévisionnelle est de - 2,5 % pour les affiliations et - 10 % pour les adhésions par rapport à la saison 2019 / 2020.

Enfin, pour la saison 2023 / 2024, le montant des cotisations fédérales a été calculé sur la base d'un retour des effectifs (clubs et licenciés) au niveau de la saison 2019 / 2020.

Continuer à actualiser les budgets prévisionnels en début de saison 2021 / 2022 en fonction de la réalité de l'évolution des effectifs puis au fil des saisons suivantes

Tels que construits, les budgets prévisionnels pour la saison en cours et les trois prochaines aboutissent à **un déficit cumulé de 1 533 000 €**. Ce déficit va être « pris en charge » à hauteur de 1 415 000 € par un prélèvement sur les réserves.

Reste un déficit de 118 000 €...

Si une réduction des dépenses est donc à envisager pour combler ce (léger) déficit, il paraît pour l'instant « urgent d'attendre ». En fonction de l'évolution réelle des effectifs en début de saison prochaine, il sera de toutes façons nécessaire d'actualiser le budget prévisionnel.

De plus, l'obtention d'un prêt garanti par l'État (PGE), en cours d'étude, pourrait permettre de disposer de temps supplémentaire avant de devoir réduire les dépenses. Du temps supplémentaire également pour construire les dispositions nécessaires à un retour à l'équilibre en 2024 / 2025.

BUDGET NATIONAL PRÉVISIONNEL

DÉPENSES	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	RESSOURCES	2020 /2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
FONCTIONNEMENT					FONCTIONNEMENT				
Forces humaines					Cotisations fédérales	1 025 150	1 767 000	1 970 000	2 176 000
Postes salariés	1 675 000	1 715 000	1 720 000	1 740 000	- affiliations	117 650	167 000	170 000	176 000
Postes d'Etat	222 000	222 000	222 000	222 000	- adhésions	907 500	1 600 000	1 800 000	2 000 000
Frais généraux	360 000	370 000	375 000	385 000	Postes d'Etat	222 000	222 000	222 000	222 000
Amortissements	70 000	80 000	95 000	95 000	Autres ressources	237 000	75 000	75 000	75 000
	2 327 000	2 387 000	2 412 000	2 442 000		1 484 150	2 064 000	2 267 000	2 473 000
ACTIONS					ACTIONS				
Pôles et domaines	273 000	600 000	600 000	600 000	Subvention Contrat de dvpt (ANS)	450 000	450 000	450 000	450 000
- dont Pôle activités et culture sportive	86 000	240 000	240 000						
Espaces fédéraux territoriaux	70 000	20 000	30 000	30 000	Espaces fédéraux territoriaux	58 000			
Système d'informations	60 000	60 000	60 000	60 000	Sport et Plein Air	107 000	105 000	105 000	105 000
Sport et Plein Air	52 000	50 000	50 000	50 000	Cahiers du Sport Populaire	20 000			
Cahiers du Sport Populaire	21 000	2 000	2 000	2 000	Partenariat	5 000	30 000	30 000	30 000
	476 000	732 000	742 000	742 000		640 000	585 000	585 000	585 000
MANIFESTATIONS ET PROJETS FEDERAUX	0	0	0	0	MANIFESTATIONS ET PROJETS FEDERAUX	0	0	0	0
TOTAL	2 803 000	3 119 000	3 154 000	3 184 000	TOTAL	2 124 150	2 649 000	2 852 000	3 058 000
Résultat d'exploitation excédentaire					Résultat d'exploitation déficitaire	678 850	470 000	302 000	126 000
DEPENSES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	RESSOURCES EXCEPTIONNELLES	678 850	470 000	302 000	8 150
					- dont prélèvement sur les réserves	654 850	450 000	302 000	8 150
Résultat net excédentaire					Résultat net déficitaire	0	0	0	117 850
TOTAL	2 803 000	3 119 000	3 154 000	3 184 000	TOTAL	2 803 000	3 119 000	3 154 000	3 184 000

[\(Retrouvez la version numérique en cliquant ici ou sur les images](#)

**VIE
FÉDÉRALE**
l'article

AG FSGT 9 et 10 avril 2021

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉTERMINANTE

Prévue initialement en 2020, l'Assemblée générale élective de la FSGT se tient les 9 et 10 avril 2021 en visioconférence, en raison du contexte sanitaire. Au programme : soutien aux clubs et aux pratiquant·es et stratégie de développement 2021-2024 permettant une relance réussie des activités sportives et de la vie associative. # Par Emmanuelle Bonnet Oulaldj

Quand la Direction fédérale collégiale de la FSGT a pris la décision, en janvier 2021 de renoncer à une assemblée générale en présentiel à Mandelieu-la-Napoule, elle ne pouvait imaginer une nouvelle dégradation de la situation sanitaire et l'absence, toujours, de perspective de reprise dans des conditions normales de la vie associative et sportive fédérée. Dans un contexte incertain, l'Assemblée générale élective 2021, totalement dématérialisée, aura comme double enjeu : créer les conditions de la relance des activités et de la vie associative dès que possible, notamment à travers un soutien aux clubs et aux pratiquant·es, et se projeter à l'horizon 2024, et au-delà, pour garantir la pérennité de la FSGT et de son projet.

Un cadre législatif inadapté

Outre le contexte sanitaire, économique et social dégradé, l'Assemblée générale 2021 prendra le temps d'analyser la [proposition de loi](#) «visant à démocratiser le sport en France» (adoptée par les député·es le 19 mars) et le [projet de loi](#) «confortant le respect des principes de la République», actuellement en débat au Sénat. La première, initialement prévue en 2020 sous la dénomination «Sport et société» a été élaborée en moins

d'un mois. Elle est principalement centrée sur la gouvernance des fédérations instaurant la parité dans les organes de direction à l'horizon 2024, une limitation à trois mandats successifs et le vote direct des clubs lors des assemblées générales des fédérations. Sur ce point, les dispositions prises ne prennent pas en compte les modalités de gouvernance propre à chaque fédération, la FSGT privilégie par exemple l'échelon départemental dans la relation aux clubs, et ne prévoit par ailleurs aucun moyen permettant concrètement de réunir l'ensemble des clubs. Surtout, cette proposition de Loi ne porte dans les faits quasiment aucune disposition de démocratisation du sport, aucun moyen public supplémentaire n'étant proposé.

Les principales dispositions relatives au sport du projet de loi visent, quant à eux, à substituer le principe de tutelle de l'État par «un contrat d'engagement républicain» auquel les fédérations devront souscrire pour se voir renouveler un agrément tous les 8 ans. Les fédérations délégataires devront par ailleurs mettre en place des modules de formation sur «les politiques publiques de promotion des valeurs de la République». Ces dispositions doivent nous interpeller. Elles font obstacle à la notion de liberté associative fondée par la Loi 1901 et peuvent avoir comme conséquence une stigmatisation d'une partie de la population avec une utilisation usurpée du principe de laïcité, à savoir la liberté de conscience. Enfin, attribuer de nouvelles responsabilités aux seules fédérations délégataires en matière de formation peut avoir, à terme, des conséquences sur l'autonomie de formation des autres fédérations.

Une aide indispensable aux clubs et aux pratiquant·es

À la fin février 2021, la FSGT a perdu environ 40 % de ses licencié·es et 10 % de ses clubs par rapport à février

DIRECTION FÉDÉRALE COLLÉGIALE

L'équipe soumise au vote de l'AG

La commission de renouvellement des organismes de direction a validé des candidatures pour constituer la prochaine Direction fédérale collégiale élue les 9 et 10 avril 2021. Elle compte 16 personnes, soit le nombre maximum prévu par les statuts, dont 12 sortant·es et 4 nouveaux et nouvelles candidat·es. Elle est composée de Pascal Blanchet (CFA Volley), Emmanuelle Bonnet Oulaldj (siège fédéral), Colette Coquil (Comité de l'Isère), Mohamed Debbouza (Comité de Seine-Saint-Denis), Benjamin Chevit (siège fédéral), Nicole Delamare (Comité de Seine-Maritime Le Havre), Michelle Delgado (CFA Sports de neige), Gérard Dizet (Ligue Alpes-Méditerranée), Jean-Yves Fauchon (Comité des Bouches-du-Rhône), Antonio Fonseca (siège fédéral), Maryse Laussel (Comité de l'Hérault), Violaine Litzler (Comité du Haut-Rhin), Céline Machado (Comité de Haute-Garonne), Yves Renoux (CF montagne escalade), Franck Santos (Comité de la Drôme), Thomas Valle (siège fédéral). Cette équipe compte 56 % d'hommes et 44 % de femme, et a comme moyenne d'âge 59 ans. 6 de ses membres sont issus de l'Île-de-France et 10 des autres régions. # EBO



BILAN 2017-2021

Pour mieux résister à la crise

2020. Comme beaucoup de fédérations, sa situation financière est préoccupante. En dépit des aides publiques liées à l'activité partielle et au Fonds national de solidarité, elle devra puiser de manière conséquente dans les réserves fédérales constituées depuis sa création en 1934 afin d'équilibrer son budget sans baisser les dépenses liées notamment à la masse salariale et à sa capacité d'action.

Pendant toute la crise, nombre de comités départementaux ont organisé des réunions avec les clubs pour analyser avec eux l'évolution de la situation et instaurer un espace de confiance et d'échanges. La préoccupation première de ces derniers est de reprendre leur activité, le sens donné à leur engagement au sein de la FSGT est fortement apparu laissant finalement à la marge les enjeux financiers liés, par exemple, à des demandes de remboursement de la licence. Néanmoins, certaines activités n'ont pas du tout pu reprendre de la saison, et les perspectives de fin de saison ne sont pas réjouissantes. Certains clubs ont joué le jeu de la solidarité avec la fédération en prenant des licences pour leurs adhérent·es, même sans perspective de pratique. D'autres se sont ré-affiliés, mais ont choisi de ne pas proposer de licences à leurs adhérent·es faute d'activités.

En réaffirmant le sens de l'adhésion et de l'affiliation à la FSGT, l'Assemblée générale 2021 devra valider une proposition issue des projections financières et des échanges organisés avec les comités départementaux et régionaux consistant à proposer aux clubs affiliés en 2020/2021 un avoir calculé sur la base des licences prises cette saison et à utiliser pour la saison 2021/2022. Si le principe semble acquis, la dernière étape avant la décision finale est de déterminer le taux de cet avoir, le but étant d'être au-delà d'un soutien symbolique.

Un plan de relance et d'actions coordonnées

Afin d'accompagner ce soutien aux clubs et de renforcer le maillage territorial de la fédération, un plan de relance et d'actions coordonnées sera également soumis à l'échange lors de l'Assemblée générale. L'objectif est de se centrer sur des actions nouvelles et transversales à mettre en œuvre sur les trois prochaines saisons pour réussir la relance et ouvrir des pistes nouvelles de développement à l'horizon des 90 ans de la FSGT en 2024. Une implication de l'ensemble des structures de la FSGT, siège fédéral et comités, sera importante, nécessitant une impulsion fédérale forte et permanente.

Les premiers retours des rencontres organisées avec les structures déconcentrées de la FSGT orientent un travail autour de deux axes. Le premier concerne la reprise des activités et le constat d'opportunités à saisir, par exemple autour du développement du plein air, mais également des contraintes auxquelles faire face pour certaines

Cette AG sera l'occasion de tirer un bilan du mandat écoulé de 2017 à 2021. Cette dernière saison impactée par la crise sanitaire, économique et sociale restera gravée dans les mémoires. La Direction fédérale collégiale, les pôles, domaines et espaces fédéraux se sont employés avec une diversité de collectifs composés de responsables de Commissions fédérales d'activité (CFA) et de comités départementaux et régionaux à renforcer la communication envers les clubs, à les accompagner dans leurs démarches administratives et à créer les conditions de la reprise. Surtout, la fédération a mis en exergue le caractère essentiel du sport associatif, l'adaptation et la vitalité de notre vie associative fédérée pour faire face à la crise.

De 2017 à 2020, le bilan permet de mettre en avant le travail engagé pour renforcer la transversalité entre les activités ; poursuivre le maillage territorial et l'accompagnement des comités départementaux et régionaux ; diversifier la politique internationale et renforcer le projet de coopération soutenu de développement d'activités sportives émancipatrices en Palestine ; identifier les priorités d'action transversale de la politique de formation et accélérer sa transformation numérique ; initier une transformation numérique et une cohérence graphique de la politique de communication fédérale ; continuer à accompagner les transformations du système d'information avec des outils adaptés aux besoins des structures FSGT et la mise en place d'une nouvelle base de licences ou encore renforcer la politique d'éducation à la santé pour toutes et tous avec l'identification de la FSGT comme précurseuse sur le sport sur ordonnance et l'hybridation des formations en présentiel et distanciel.

Cette période a également été marquée par la formalisation du Projet associatif fédéral (PAF) et du **Projet sportif fédéral (PSF)** inscrits dans le cadre de la création de l'Agence nationale du sport (ANS), mais ayant surtout permis la mise en place d'un travail nouveau et plus collectif sur les ressources communes de la fédération. Enfin, même si ce bilan n'est pas exhaustif, ajoutons le renforcement de la reconnaissance de la FSGT dans les institutions, avec notamment la représentation de l'ensemble des fédérations multisports et affinitaires, scolaires et universitaires au sein du Conseil d'administration de l'ANS. # EBO

activités exclusivement pratiquées en intérieur et qui risquent de mettre plus de temps à repartir. L'objectif de «retrouvailles associatives» a été pointé comme pouvant être commun à l'échelle de la fédération.

Le second axe repose sur le maillage territorial dans les comités où la FSGT est peu développée en appui sur la formation à la prise d'autonomie à la fois dans l'animation de la vie associative et dans l'animation d'activités FSGT. Cette dimension doit également permettre de renforcer les coopérations sur un territoire donné entre la FSGT et les différents acteurs locaux et en premier lieu les collectivités territoriales. L'enjeu étant de co-construire des offres associatives et sportives, formations inclus, adaptées aux besoins et attentes de la population. Des propositions qui pourront encore évoluer et s'affiner jusqu'à l'Assemblée générale où les comités départementaux et régionaux ainsi que les commissions fédérales d'activités promettent d'être au rendez-vous. #

Depuis le second confinement de novembre 2020, l'équipe de Sport et plein air produit une série de podcasts, les «5' de la FSGT confinée», mettant notamment en exergue des témoignages de clubs FSGT mobilisés pour faire vivre le sport populaire en s'adaptant aux restrictions sanitaires. Retrouvez ces podcasts sur la chaîne Youtube [FSGT sport populaire](#).



sport et plein air # avril 2021